



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

(Document édité au 31 juillet 2024, à fin de période)

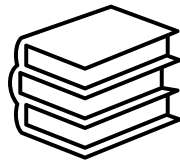
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

Table des matières

- I. Introduction (page 3) 
- II. Rapport du secteur Education (page 11) 
- III. Rapport du secteur Médiation Sociale et Administrative (page 46) 
- IV. Rapport du secteur Enseignement du Français et Insertion (page 74) 
- V. Sorties culturelles (page 85) 



INTRODUCTION



I. Introduction

1. LES MISSIONS DE L'ASTI		Page 5
2. L'ORGANISATION		Page 5
2.1 Le Conseil d'Administration		Page 5
2.2 Les Ressources humaines		Page 5
<u>2.2.1 Les Salariés</u>		Page 5
<u>2.2.2 Les bénévoles</u>		Page 6
3. LES PERSPECTIVES POUR LES ANNEES A VENIR		Page 6
4. LA VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE		Page 9
4.1 Carte blanche de l'ASTI		Page 10
4.2 Soirée Festive		Page 10
4.3 Fête de l'Eté		Page 10

1. LES MISSIONS DE L'ASTI

L'ASTI, enracinée dans la ville d'Issy-les-Moulineaux depuis 1974, permet aux familles venues d'ailleurs de s'insérer dans notre société en :

- aidant les familles, les jeunes et les personnes isolées
- favorisant des relations interculturelles conviviales
- luttant contre les préjugés et le racisme.

L'ASTI mène ses projets en complémentarité et en lien étroit avec des acteurs institutionnels et associatifs locaux. Elle est reconnue pour sa spécificité d'intervention qui s'inscrit dans une démarche d'intégration citoyenne et une approche interculturelle.

2. L'ORGANISATION

2.1 Le Conseil d'Administration

Le *Conseil d'Administration* est composé de 12 membres élus lors de l'Assemblée Générale du 24 avril 2024.

- Alain Vinatier, Président,
- Brigitte Vinatier, Secrétaire, Français,
- Anne-Thaïs Bregeon, Médiation,
- Martine Fey, Médiation,
- Sarra Hakima, médiation,
- Marie-Pascale Hourst, Français, Médiation,
- Jacqueline Manoha, Français,
- François Masson, Français, Médiation,
- Anne Piot, Médiation,
- Michèle Royer-Meurou, Français, Responsable RH,
- Marie-Paule Vergneault, Petite enfance.
- Vladimir Yordanov.

Le Conseil d'Administration s'est réuni tous les mois (8) afin de suivre et d'animer les actions et orientations approuvées lors de la dernière Assemblée Générale et par le bureau.

2.2 Les Ressources humaines

2.2.1 Les salariés

L'ASTI se compose au 30 juin 2024 d'une équipe de 5 salariés (4.20ETP) dont 4 CDI (3,60 ETP).

- Cynthia Tortosa, Directrice (1 en CDI)
- Marine Schriqui Chargée d'animation socioculturelle (1 en CDI)
- Sara Porqueddu Animatrice d'ateliers socioéducatifs (0.60 en CDD)
- Viviane Schiavi, Chargée d'accueil et de médiation sociale (0,60 ETP CDI)
- Joseph Telesinski Attaché d'accueil et assistant administratif (1CDI)

Le contrat à durée déterminée de Sara Porqueddu a pris fin le 30 juin 2024.

2.2.2 Les bénévoles

L'engagement des bénévoles est essentiel et fait la force de l'Asti. Les bénévoles sont ces femmes et ces hommes sans lesquels l'association ne pourrait atteindre la qualité des services qu'elle rend aux habitants ni mener toutes ses actions. Ils sont d'une importance capitale dans l'association. Ils sont la traduction concrète de la mobilisation citoyenne des habitants sur le territoire. Ils sont plus de 120 à s'investir dans l'accueil, la permanence sociale, la médiation sociale et administrative, la formation à l'apprentissage du français, l'accompagnement à la scolarité, l'interculturalité. L'implication de chaque bénévole dans la vie associative crée du lien social indispensable à la vie de la cité.

Ce sont en majorité des retraités d'Issy-les-Moulineaux et communes avoisinantes. Il y a de plus en plus de jeunes bénévoles (étudiants, lycéens, professionnels), tributaires de leurs activités, ce qui a pour conséquence une disponibilité moins régulière. Ce sont également des hommes et des femmes en recherche d'un emploi, l'ASTI leur permettant ainsi de maintenir un lien social.

Le recrutement des bénévoles se fait par le bouche-à-oreille, par la participation au Forum des associations, organisé par la commune d'Issy-les-Moulineaux, par affichage ainsi que grâce à notre adhésion à des associations qui ont pour vocation de mettre des candidats bénévoles en lien avec les associations demandeuses, notamment Issy Solidaires à Issy-les-Moulineaux.

L'ASTI a créé une charte du bénévolat rappelant les valeurs de l'association et le respect des engagements de chaque partie.

L'ASTI propose également aux bénévoles de devenir adhérents de l'association. Au-delà de l'action dans laquelle ils s'investissent, cela les engage de façon plus globale dans l'association et leur permet de participer à ses orientations.

Des actions de formations sont aussi engagées chaque année, que ce soit pour l'accompagnement à la scolarité avec la Ligue de l'enseignement et Cœur à lire ou pour les intervenants dans les cours de français avec des organismes comme Programme Alpha B et Espace Bénévolat ou l'Île aux langues.

Cet engagement des 120 bénévoles se traduit par plus de 32 000 heures mises à la disposition du dynamisme de l'ASTI.

3. LES PERSPECTIVES POUR LES ANNEES A VENIR

Depuis plusieurs années, les fonctions des salariés permanents ont évolué, elles ont été redéfinies et élargies pour répondre aux exigences de transversalité des actions menées. Par ailleurs l'ASTI a accentué la mobilisation de ses bénévoles pour animer et encadrer ses différentes activités.

L'ASTI, par nature, a accès à une population en marge des circuits classiques institutionnels et a vocation à l'accompagner dans son intégration citoyenne. L'ASTI accompagne ainsi son public et l'oriente vers les acteurs locaux compétents. Dans le cadre de ces missions, l'ASTI propose un accompagnement global qui comprend l'accueil des personnes, l'apprentissage du français, l'inclusion numérique, l'accompagnement pour l'accès aux droits et l'aide à l'éducation des enfants. La mission au cœur de l'ASTI est de renforcer « le vivre ensemble » par l'adhésion aux valeurs républicaines.

En 2024, les missions de l'ASTI s'étendent et se professionnalisent de manière à répondre aux exigences multipolaires du territoire.

L'année dernière, l'ASTI s'est évertuée à revoir son fonctionnement et ses missions en étudiant davantage les problématiques du territoire afin de proposer des pistes de travail qui puissent répondre à l'ensemble des besoins.

Les missions jusqu'alors réalisées nécessitent une revoyure et quelques ajustements dans les années à venir.

Permettre un accès facilité à la culture pour tous

- **Favoriser l'accès à la culture pour tous, en famille**
 - Proposition de sorties culturelles encadrées.
 - Proposition d'ateliers de création, découverte.
 - Jeux familiaux géants.
- **Organiser des rencontres et événements**
 - Organisation de rencontres avec des partenaires sur des thèmes dédiés (santé, travail, logement, parentalité, arts, musique...).
 - Organisation d'événements en familles.
 - Organisation d'événements pour tous (soirées musicales, pique-nique festif).
 - Organisation d'ateliers découverte aux seins de musées.
 - Participation aux différents événements loisirs et culture sur la ville.

Renforcer l'accompagnement inclusif pour faciliter l'intégration

- **Apprentissage de la langue française**
 - Proposition de formation en français par niveau.
 - Accompagnement aux démarches d'inscriptions pour les examens officiels.
 - Accompagnement linguistique pour les bénéficiaires du CIR.
- **Aider aux démarches administratives**
 - Aide à la réalisation des démarches administratives liées aux titres (titre de séjour étudiant, premières demandes, renouvellements, DCEM...).
 - Aide à la réalisation des démarches liées à la santé.
 - Aide à la réalisation des démarches liées au logement (numéro unique, DALO...).
 - Aide à la réalisation des démarches liées à l'emploi.
 - Aides à la réalisation des démarches juridiques (aide juridictionnelle...).
 - Aide à la réalisation des tâches liées aux seniors (retraités...).
 - Aide à la réalisation des démarches liées aux transports).

- **Accompagnement social**
 - Aide d'urgence (alimentaire, vestimentaire...).
 - Aide à la réalisation des démarches liées aux organisations sociales (CCAS, SST...).
 - Écoute et orientation (Violences intra-familiales, mal-être, instabilité...).
- **Autonomisation des usagers**
 - Aide à la prise en main des outils numériques.
 - Formation aux outils.
- **Accès à l'emploi**
 - Accompagnement à l'emploi (CV, France Travail, préparation aux entretiens...).
 - Aide aux démarches de négociation et litigieuses (prud'hommes...).

Intensifier les actions éducatives et préventives

- **Prévention Jeunesse**
 - Prévenir le décrochage scolaire et l'absentéisme.
 - Prévention de la marginalisation, la radicalisation, la délinquance.
 - Promouvoir l'engagement, l'effort et la réussite.
 - Aide à la rédaction des demandes d'aides éducatives.
- **Animation socioculturelle inclusive**
 - Proposer des séances d'animation inclusives.
 - Accueillir tous les besoins spécifiques (handicap) sans distinction.
 - Prévoir l'inclusion dans toutes les propositions d'ateliers.
- **Parentalité**
 - Accompagner les parents dans toutes les démarches auprès des établissements scolaires.
 - Accompagner les parents dans toutes les démarches de soins de leurs enfants.
 - Aider les familles à accéder aux offres du territoire.
 - Proposer des accompagnements spécifiques en fonction des problématiques identifiées.
- **Scolarité**
 - Réaliser du soutien scolaire pour tous les profils y compris les profils spécifiques (ULIS, UPE2A, SEGPA, AESH...) de l'élémentaire au Lycée.
 - Réaliser l'aide aux devoirs nécessaire au soutien scolaire.
 - Réaliser toutes les démarches de scolarisation avec les enfants et les familles (enfance et jeunesse).
 - Réaliser toutes les actions administratives et pédagogiques liées à l'orientation.
 - Aider les familles et les jeunes à comprendre l'orientation et à constituer les dossiers et démarches.

Optimiser l'organisation en favorisant l'engagement bénévole.

- **Mobilisation Bénévole**
 - Recrutement de nouveaux profils généralistes et spécialistes.
 - Création d'un comité de bénévoles/intervenants.
- **Réorganisation des outils**
 - Faciliter la transversalité des échanges et des actions par la mise en place d'outils de travail collaboratifs.
 - Permettre plus de flexibilité pour un meilleur accueil des publics.
- **Formation des intervenants**
 - Prévoir des modules de formation pour les bénéficiaires, les bénévoles, intervenants et partenaires.
- **Optimisation du travail**
 - Assurer un meilleur accueil des publics par les réorganisations du travail et l'optimisation des démarches.
 - Permettre la professionnalisation des différents acteurs intervenants pour garantir une meilleure prise en charge.

Professionaliser les approches et les fonctionnements des différents secteurs

- **Encadrer les activités d'enseignement**
 - Réorganiser les activités d'enseignement (FLE, FLS, Numérique).
 - Définir un cadre d'organisme de formation.
 - Engager les démarches de certification.
- **Retravailler le cadre d'intervention éducatif**
 - Ajuster les modalités de travail avec le public 11-18 ans de manière à recentrer les actions essentiellement sur le cœur de métier de l'ASTI.
 - Engager davantage d'actions avec les partenaires.
- **Optimiser les modalités d'accueil et de travail des services de la médiation**
 - Moderniser les approches et l'organisation du travail.
 - Développer le fonctionnement transversal et le travail collaboratif.
 - Mettre en place les outils nécessaires à l'amélioration des fonctionnements.

4. COMMISSION VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

La Commission Vie associative et culturelle, composée de 2 membres, a pour mission de dynamiser la dimension associative de l'ASTI en organisant pour les bénévoles, les salariés et/ou les usagers plusieurs rencontres et événements culturels ou festifs.

4.1 Carte blanche de l'ASTI

La commission Vie associative et culturelle de l'ASTI a invité l'ensemble du public de l'association, usagers, bénévoles, salariés, à un événement cinéma et rencontre, organisé avec notre fidèle partenaire, la Halle des Épinettes, qui devait initialement nous accueillir dans ses locaux (45-47 rue de l'Égalité à Issy-les-Moulineaux), le dimanche 26 novembre à 15 h.

En raison des événements indépendants de nos volontés, le projet a fait l'objet d'un aménagement. Aussi, il a finalement eu lieu dans les locaux de l'Espace Icare.

Nous avons donc proposé la projection de « La Cour des miracles » de Carine May et Hakim Zouhani (France, 2022). Ce film qui nous emmène dans une école primaire de quartier, qui risque de perdre des élèves au profit d'un nouvel établissement scolaire flambant neuf. La directrice s'associe alors à une jeune institutrice qui ne manque pas d'idées pour résister.

La projection de ce film s'est suivie par un moment d'échange animé par la Halle des Epinettes.

4.2 Soirée Festive

Le jeudi 30 mars au soir, nous avons eu le plaisir d'organiser une soirée festive, animée gracieusement par le groupe musical «*Octave et Anatole*», qui nous a déjà fait l'amitié de venir il y a quelques années. Gabrielle, la chanteuse, et les musiciens nous présenteront un programme éclectique de variété française et internationale.

A cette occasion, nous avons proposé au public de se retrouver autour de chants et de danses puis d'un buffet.

4.3 Fête de l'été

La fête de l'ASTI, en fin d'année scolaire, a été très largement soutenue animée par l'équipe du secteur Education. Les enfants ont réalisé une prestation en chanson, interprétant leur version de "Sous les sunlights des tropiques" de Gilbert Montagné, rebaptisée "Sous les sunlights de l'ASTI" pour l'arrivée du maire.

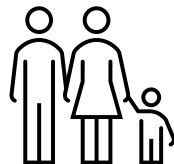
En plus des enfants, la coordinatrice du secteur a également interprété plusieurs titres de ses compositions, créant un moment de partage musical avec les usagers, les familles et les bénévoles.

Un documentaire intitulé "Bienvenue à l'ASTI" réalisé par les jeunes et encadré par l'animatrice socio-culturelle, a été projeté sur écran géant. Ce midi documentaire a montré les coulisses de l'ASTI, le quotidien, les différentes activités du secteur et les ateliers mis en place.

Un grand buffet, composé de plats et de gâteaux apportés par les familles a régalé toute l'assemblée, qui comptait près de 200 personnes.



EDUCATION



II. Rapport du secteur Education

1. INTRODUCTION EDUCATION	Page 13
2. PUBLICS - USAGERS	Page 14
2.1) Familles	Page 14
2.2) Profil des usagers (Enfants et Jeunes)	Page 14
Répartition des usagers inscrits pour la période 23/24	Page 15
Bénéficiaires de l'accompagnement à la scolarité	Page 16
Profils à besoins spécifiques	Page 16
Répartitions géographiques des usagers	Page 19
Établissements et niveaux scolaires des usagers	Page 21
3. MISSIONS	Page 23
3.1) Volet scolarité	Page 24
Action à destination des publics UPE2A	Page 24
Action à destination des publics MNA	Page 25
Actions d'éducation inclusive	Page 25
3.2) Volet culture	Page 26
3.3) Volet parentalité	Page 28
3.4) Volet prévention	Page 29
CLAVIM/Prévention	Page 30
4. FONCTIONNEMENT	Page 30
4.1) Fonctionnement des équipes	Page 30
Ressources Équipes intervenants bénévoles	Page 31
Ressources CLAVIM	Page 34
4.2) Fonctionnement organisationnel	Page 34
Organisation des bureaux	Page 34
Outils et procédures	Page 34
5. PARTENAIRES	Page 35
6. PROJECTION N+1	Page 38
7. ANNEXES	Page 39

1) INTRODUCTION EDUCATION

La période 2023-2024 a débuté avec une équipe composée de la responsable du secteur Enfance et Jeunesse en CDI à temps plein, d'une chargée d'animation socio-culturelle en CDI à temps plein, d'un animateur en CDD à temps partiel, ainsi que de deux jeunes en service civique à temps partiel.

Sous la direction de la responsable de secteur et de la chargée d'animation socio-culturelle, le secteur a bénéficié d'une prise en charge attentive et d'un encadrement rigoureux, permettant ainsi le bon déroulé des activités.

Les missions de base du secteur, à savoir **l'accompagnement à la scolarité, les animations socio-culturelles, l'accès à la culture, l'accompagnement à la parentalité et la prévention socio-éducative**, ont été assurés grâce à une organisation claire, malgré des difficultés managériales évoquées ci-après.

Cette année a été marquée par une augmentation significative du nombre d'enfants accueillis.

En effet, l'accueil d'enfants et de jeunes à besoins spécifiques scolarisés en milieu ordinaire a fortement évolué en nombre d'usagers accueillis.

Durant cette période et au regard des adaptations et ajustements réalisées l'année passée, le climat s'est apaisé et l'accueil des enfants se fait dans de bonnes conditions de sécurité. En effet, l'environnement de travail s'est nettement amélioré grâce à la mise en place d'un cadre clair et de consignes précises.

Au mois d'avril 2024, le poste de directrice a été créé au sein de l'association. La responsable du secteur Éducation a été nommée sur le poste et a occupé la double fonction jusqu'à la fin de la période afin d'assurer la passation avec la future responsable du secteur, jusqu'alors coordinatrice.

La période a également été marquée par des défis liés à la gestion et à l'encadrement de l'équipe. En effet, des équipes insuffisamment engagées, ont largement impacté le travail et la qualité de l'accueil et des missions que proposent le secteur. L'accueil de profils complexes au sein de l'équipe a engendré une forte charge de travail supplémentaire pour les personnels encadrants. A la suite des nombreux manquements des membres de l'équipe (y compris du CLAVIM) des bénévoles supplémentaires ont dû être mobilisés pour pallier les absences répétitives des équipes.

Malgré ces difficultés, les écoles nous renouvellent toute leur confiance, les parents inscrivent et réinscrivent leurs enfants, des partenariats se créent et continuent d'évoluer positivement.

Le secteur Education travaille sans relâche pour former ses animateurs à son modèle éducatif.

2) PUBLICS - USAGERS

Le secteur Education accueille des publics divers, s'inscrivant dans les objectifs d'accompagnement des quatre volets suivants :

- La scolarité
- La parentalité
- La prévention
- La culture

Les différents publics peuvent être accueillis sur un ou plusieurs volets.

En début de période cette année nous avons été contraints de refuser des inscriptions pendant une courte période afin de réguler les actions et la charge de travail.

Les manquements des ressources en nombre et/ou en compétence imposent de réguler le nombre d'usagers accueillis. Néanmoins, des inscriptions considérées comme prioritaires ont été maintenues. Sont alors considérées comme prioritaires les enfants placés, en danger (rue, famille...), et/ou en situation de handicap.

2.1) Familles

Le secteur Education de l'ASTI a également pour mission de revaloriser le rôle des parents et de contribuer à prévenir les difficultés rencontrées avec ou par leurs enfants.

Le secteur éducation de l'ASTI accompagne notamment les parents dans l'éducation de leurs enfants en facilitant les échanges avec les établissements scolaires, les institutions et toutes sortes d'accompagnement.

Le secteur accompagne les orientations ou les demandes d'accompagnements spécifiques au sein de l'école ou au domicile (Handicap, Difficultés sociales spécifiques...)

Toutes les familles que nous accueillons partagent un point commun : elles sont issues de l'immigration. Contrairement à l'année précédente, nous observons des différences de contexte social et économique de nos usagers. En d'autres termes, bien que la plupart des familles que nous accueillons vivent dans une grande précarité, de nouvelles familles, disposant de moyens plus importants, se sont inscrites principalement pour bénéficier d'un accompagnement éducatif.

2.2) Profil des usagers (Enfants et Jeunes)

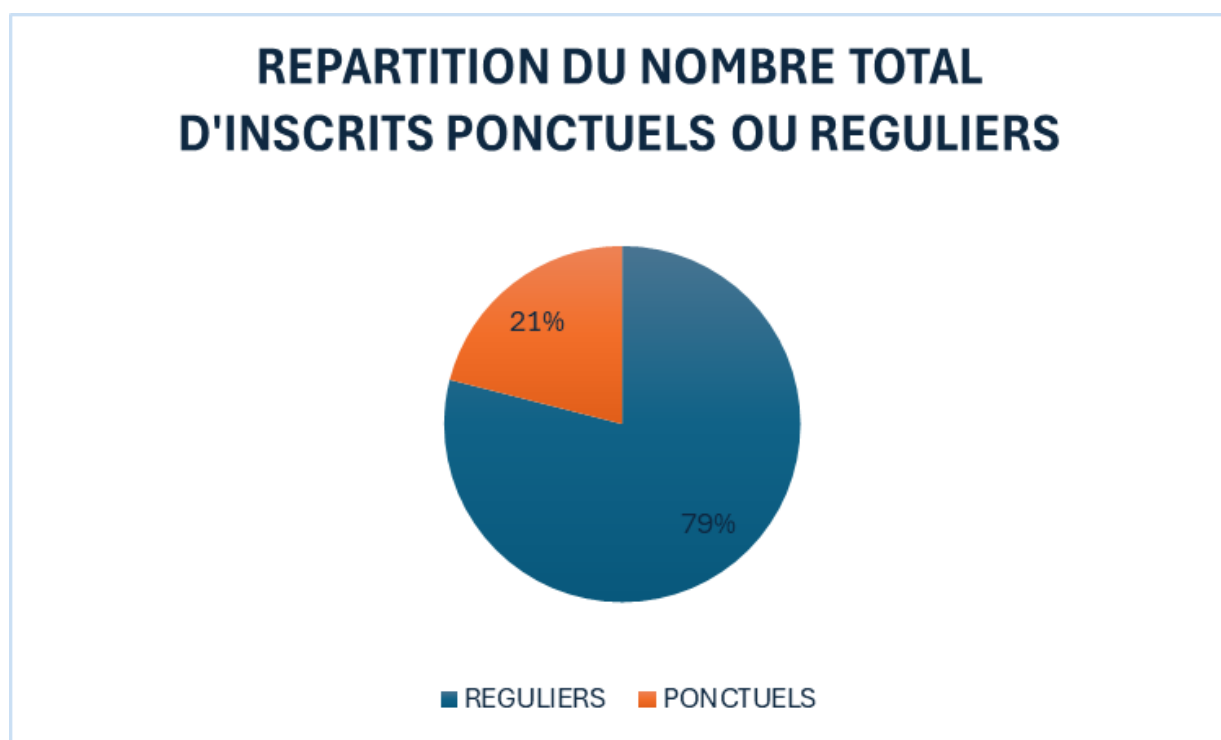
Répartition des usagers inscrits pour la période 2023/2024

Nous retrouvons ci-dessous la répartition des 247 bénéficiaires inscrits en Enfance (élémentaire) ainsi qu'en Jeunesse (collège/lycée). Les usagers inscrits en Jeunesse représentent 47% et les usagers inscrits en enfance représentent 53% des effectifs.

En effet, il y a 17 inscrits de plus en Enfance (132 enfants) qu'en Jeunesse (115 jeunes).

Le graphique ci-dessous représente la répartition entre les inscrits **réguliers**, c'est à dire ceux se présentant au moins une fois par semaine à l'ASTI ainsi que les inscrits **ponctuels** (inscrits se présentant pour un besoin particulier, une difficulté immédiate, ou encore par manque d'assiduité pour des raisons diverses)

A titre d'exemple, lorsque le parent inscrit son enfant sans son adhésion et/ou lorsque l'enfant est contraint de quitter son domicile (placement...) :

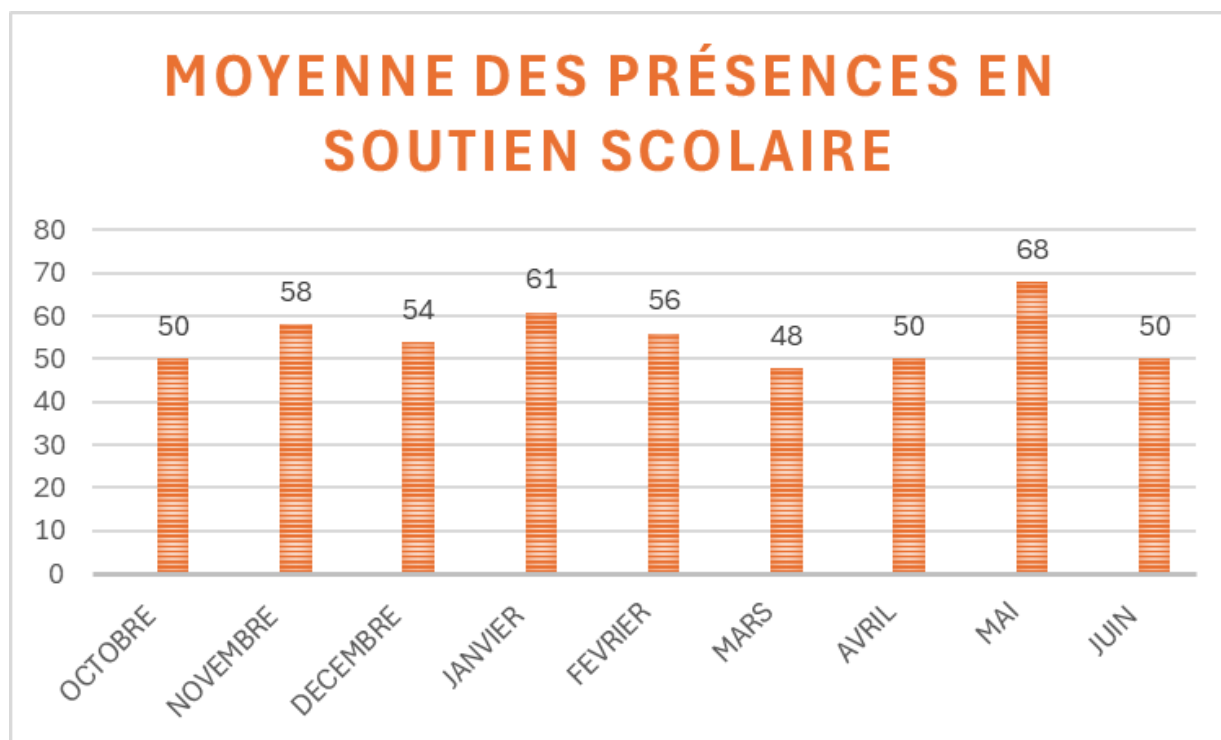


Nous remarquons qu'une grande majorité des inscrits ont un usage régulier de l'ASTI. En effet, 79 % des inscrits (soit 195 usagers) sont réguliers, tandis que les présences ponctuelles ne représentent que 21 % (soit 52 usagers).

Le nombre d'usagers présents peut également varier en raison des différentes variations entre les événements des périodes (brevet des collèges, baccalauréat, pratiques culturelles et familiales).

Bénéficiaires de l'accompagnement à la scolarité

Taux de présence pour la période 2023/2024



Les moyennes des présences en soutien scolaire varient selon les mois de l'année. La moyenne la plus élevée (68 usagers en moyenne) est atteinte au mois de mai.

En effet, les jeunes viennent réviser leurs différentes épreuves en fonction de leur niveau (baccalauréat, brevet). Le mois d'avril est celui dont la moyenne est la plus basse, pouvant s'expliquer par les différentes périodes culturelles et familiales.

Profils à besoins spécifiques

Les usagers du secteur Education éprouvent de grandes difficultés scolaires et représentent pour plus de la moitié (61%) des profils à besoins spécifiques. Parmi eux, des collégiens scolarisés en SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) qui entrent en sixième avec un niveau scolaire équivalent au CE2.

Le nombre total d'usagers en EGPA (pré SEGPA en élémentaire) et SEGPA à ce jour, est de 10 dont 3 en enfance et 7 en jeunesse.

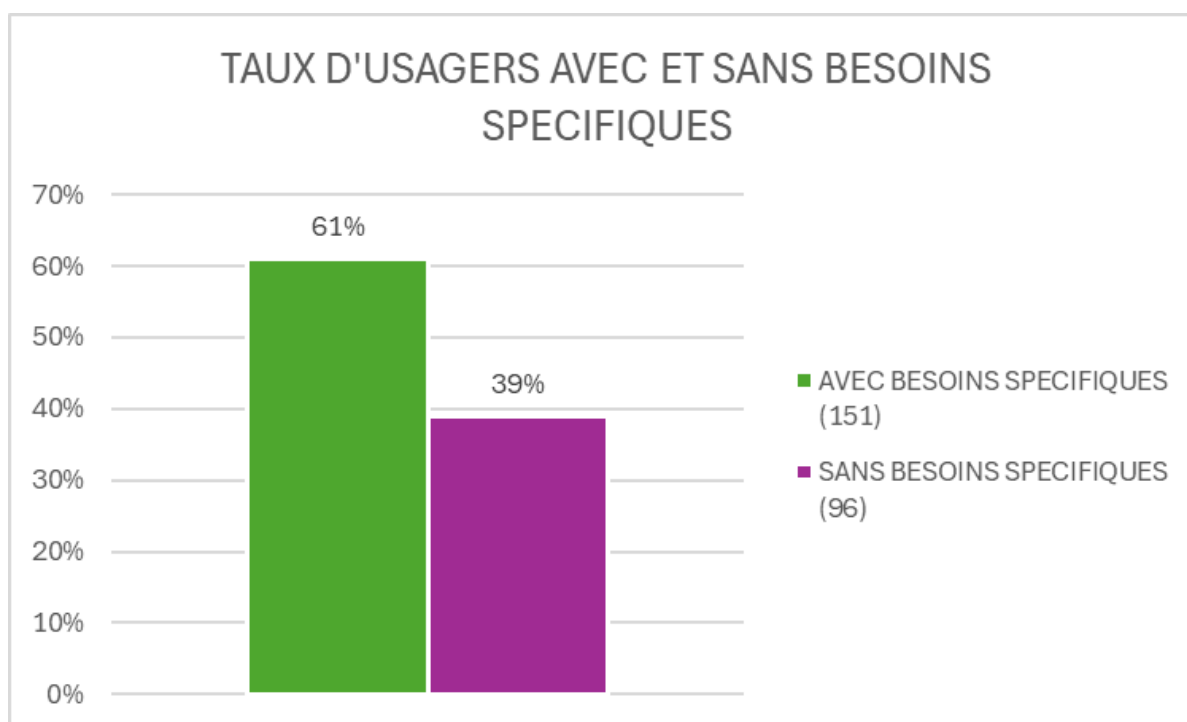
Des enfants et des jeunes sont scolarisés en dispositif ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) porteurs de handicaps variés hors TSA (Troubles du spectre Autistique) : le nombre total de jeunes en dispositif ULIS à ce jour est de 7 dont 4 en enfance et 3 en jeunesse.

Précisons que nous accueillons des enfants porteurs de handicaps variés, y compris de troubles du spectre autistique en diagnostic confirmé, qui sont scolarisés en milieu ordinaire.

L'équipe du secteur Education se félicite d'avoir su adapter son fonctionnement et d'avoir fait évoluer son cadre en modèle inclusif.

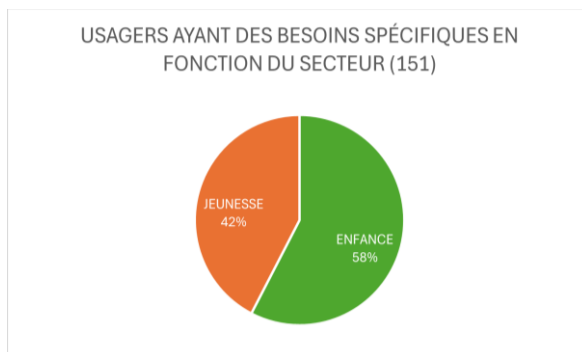
Des enfants dont les besoins nécessitent une aide humaine AESH (Accompagnement Élève en Situation de Handicap), ont été accompagnés par nos soins lors des démarches de demande de dossier MDPH. Le nombre total de jeunes bénéficiaires AESH / AVS à ce jour est de 8 dont 7 en enfance et 1 en jeunesse.

Au mois de mai 2024, le taux d'enfants inscrits ayant des besoins spécifiques est réparti de la façon suivante :

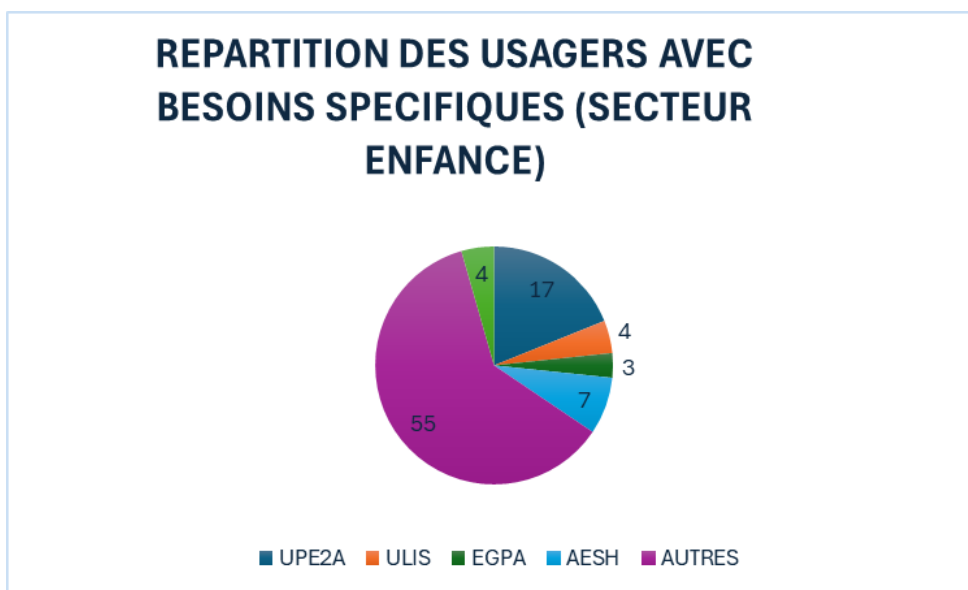


La majorité de nos usagers (151) soit 61%, ont des besoins spécifiques nécessitant un accompagnement et une attention particulière par les équipes encadrantes. Lors du recrutement de nos bénévoles, nous précisons le modèle inclusif et l'approche différenciée que nous mettons en place. Ces spécificités représentent une charge importante en termes d'accompagnement.

Ce graphique représente le nombre d'utilisateurs en fonction du secteur (Jeunesse ou Enfance) ayant des besoins spécifiques.



Notons que 42% des utilisateurs ayant des besoins spécifiques font partie du secteur jeunesse (61 jeunes) et 58% font partie du secteur enfance (90 enfants).

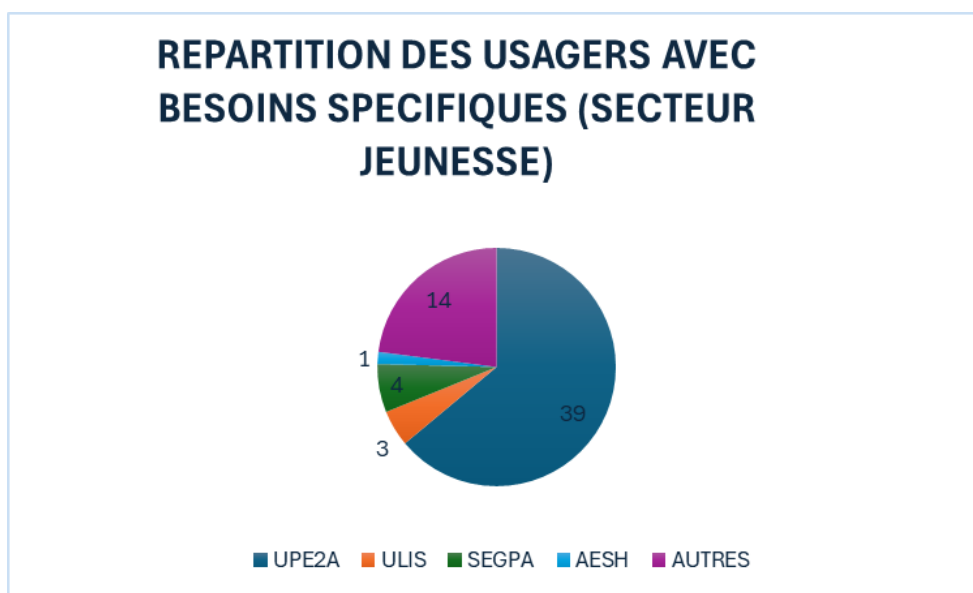


En Enfance, 55 utilisateurs ont des besoins spécifiques notables et/ou potentiels, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas encore reconnus ou diagnostiqués officiellement.

De plus, 17 enfants ayant des besoins spécifiques sont scolarisés en dispositif UPE2A.

- 3 enfants sont en dispositif SEGPA.

- Par ailleurs, un total de 4 enfants a été maintenu dans leur classe cette année.
- 7 enfants bénéficient d'une AESH ou d'une AVS et 4 enfants sont scolarisés en dispositif ULIS.



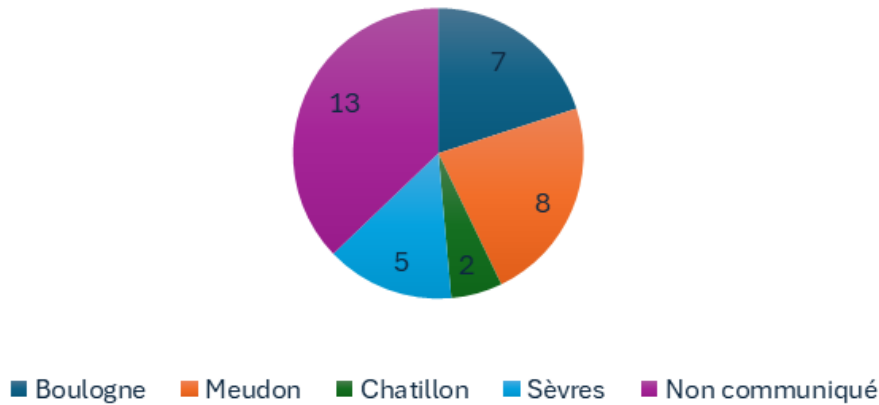
Une quarantaine de jeunes qui sont catégorisés en besoins spécifiques sont scolarisés en dispositifs UPE2A et représentent donc une grande partie de nos jeunes usagers.

Répartitions géographiques des usagers

Nos usagers résident principalement sur le territoire Isséen (sur nos 247 usagers inscrits, 35 résident hors d'Issy les Moulineaux, contre 212 sur Issy les Moulineaux).

Ci-dessous, les villes de résidence des usagers de l'ASTI habitant en dehors d'Issy-les-Moulineaux :

REPARTITION DES VILLES DE RESIDENCE DES USAGERS HORS ISSY LES MOULINEAUX



13 de nos inscrits ne résidant pas à Issy-les-Moulineaux, ne nous ont pas communiqué leur lieu d'habitation. En effet, ces usagers sont tous scolarisés en dispositif UPE2A à Victor Hugo, dont nous assurons le cours de FLS le vendredi après-midi et que nous accueillons lors du soutien scolaire du soir.

Les informations des élèves sont connues du collège et ne nous sont communiquées qu'en cas de besoin. Que ce soit pour une prise de contact avec le parent, pour des aides administratives, des besoins d'informations spécifiques, ou encore des besoins organisationnels, nous connaissons la ville de résidence de certains de nos jeunes UPE2A.

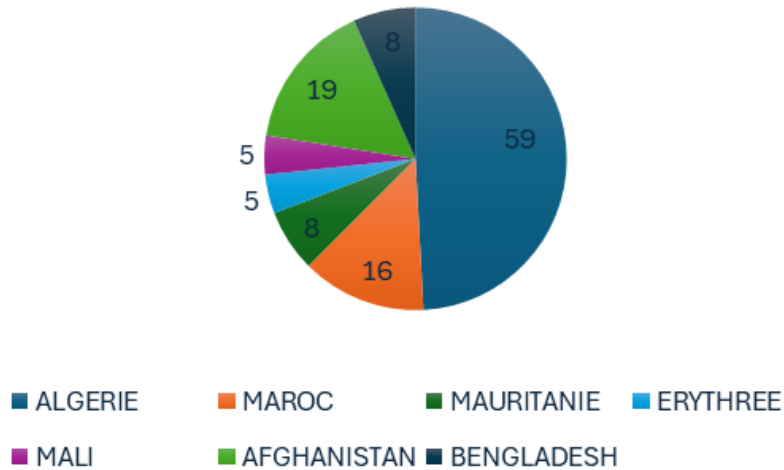
Les 7 usagers (collège) qui résident à Boulogne sont scolarisés à Issy-les-Moulineaux et Boulogne dans les dispositifs UPE2A.

8 usagers qui résident à Meudon sont inscrits en raison de notre lien partenarial avec l'établissement Saint-Philippe du Roule de Meudon avec qui nous échangeons et orientons certaines jeunes. D'autres usagers Meudonnais déjà inscrits à l'ASTI, ont déménagé et ont maintenu leurs inscriptions.

5 inscrits résident à Sèvres : ce sont 5 jeunes d'une même fratrie dont nous accompagnons également la famille dans ses démarches, sur la partie administrative en lien avec le secteur médiation de l'ASTI. Ces 5 jeunes sont tous scolarisés à Boulogne ou Meudon.

Les 2 jeunes logés à Châtillon sont tous deux hébergés en foyer et sont scolarisés au collège Victor Hugo.

REPARTITION DES PAYS D'ORIGINE LES PLUS FREQUENTS DE NOS USAGERS



Afin d'assurer une représentation lisible des données, les pays des inscrits dont le nombre est inférieur à 5 n'ont pas été inclus dans le graphique.

Nous accueillons des usagers de plus de 13 origines différentes. Une majorité de nos usagers est d'origine maghrébine. L'Algérie est le pays d'origine d'une grande majorité de nos usagers (59 usagers).

L'Afghanistan est le deuxième pays d'origine le plus présent (19), ce qui peut s'expliquer par les conditions géopolitiques du pays.

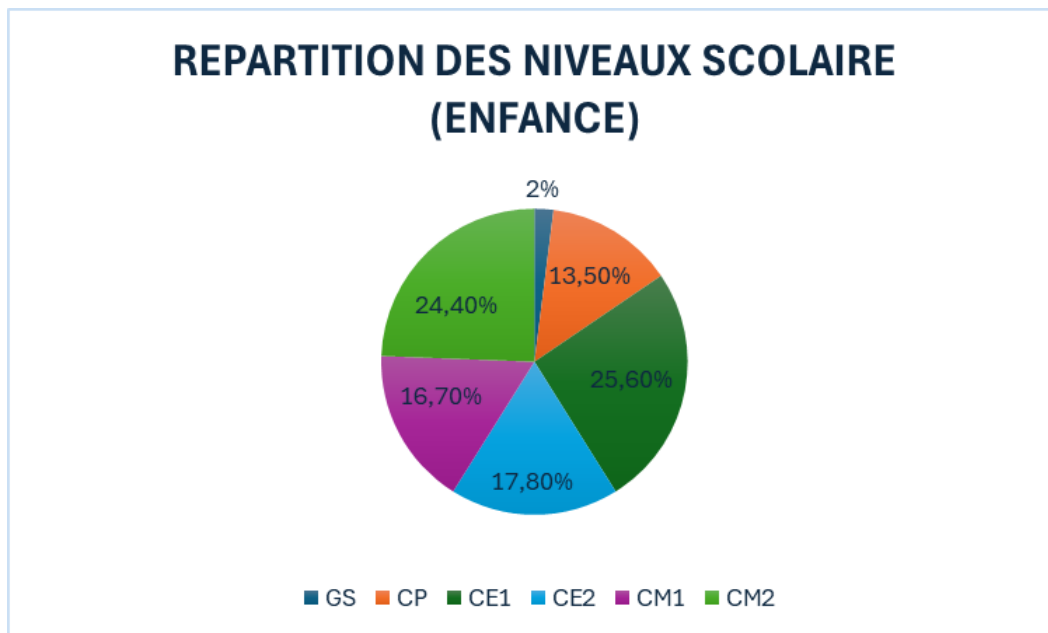
Établissements et niveaux scolaires des usagers en soutien à la scolarité

La majorité des usagers que nous accueillons sont scolarisés dans des établissements à proximité des locaux de l'ASTI. Les usagers scolarisés en classe élémentaire sont pour la plupart scolarisés à l'école Paul Bert (37 enfants).

Ceci s'explique par la proximité géographique entre l'école et l'ASTI. Les écoles comme Jules Ferry, Le Colombier, Paul Bert et les Ajoncs représentent à eux quatre la majorité des effectifs concernés, soit 93 enfants et ont en moyenne une quinzaine d'utilisateurs par établissement.

En ce qui concerne les usagers du secteur Jeunesse, la grande majorité des collégiens sont au collège Victor Hugo (49 jeunes). 11 sont scolarisés au collège Georges Mandel et 10 au collège La Paix.

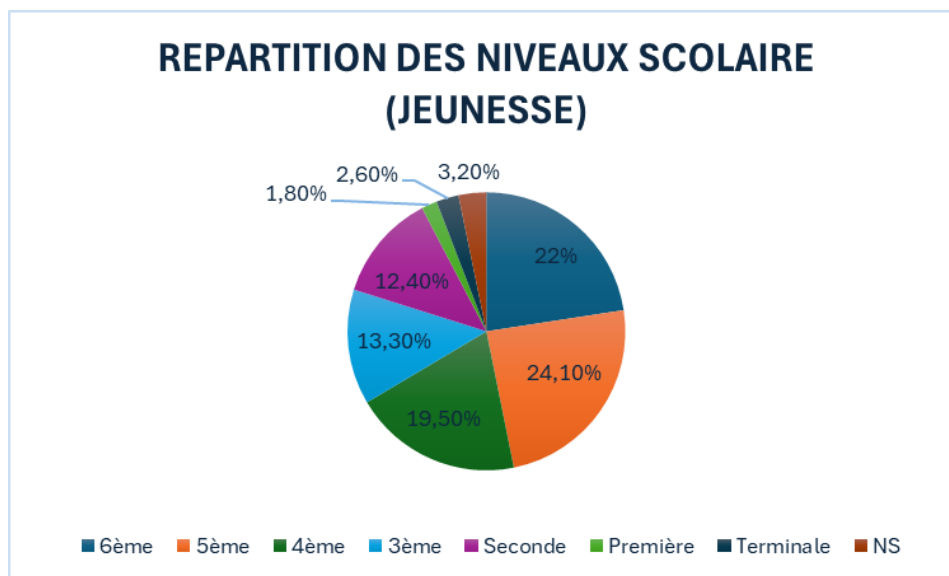
Les jeunes scolarisés dans des établissements issus de villes limitrophes, représentent près de 35% sur la ville de Meudon et 35% sur la ville de Boulogne. En ce qui concerne le reste des établissements, ils n'accueillent que quelques inscrits (2 en moyenne).



Les élèves de CE1 (25,6%) ainsi que les élèves de CM2 (24,4%) représentent environ la moitié de nos usagers soit 66 enfants sur 132.

Le CP est le niveau scolaire le moins représenté sur la tranche élémentaire. Les élèves de CP représentent en effet 13,5% soit 18 enfants.

Nous accueillons de manière exceptionnelle 3 élèves de grande section afin de soulager l'organisation de certains parents à certains moments.



Les 6ème/ 5ème représentent un peu moins de la moitié de nos jeunes soit 50 jeunes sur 115.

Les lycéens, plus autonomes, viennent plus ponctuellement lors de périodes scolaires importantes dans leur parcours et ne représentent qu'une faible part de nos profils, soit 18 jeunes.

3. MISSIONS

Les missions du secteur Famille s'articulent toujours autour de quatre grands axes complémentaires :

- Le volet scolarité axé sur le soutien scolaire enfance et jeunesse
- Le volet culture permettant un accès à la culture pour nos familles
- Le volet parentalité centré sur l'accompagnement des familles
- Le volet prévention visant à permettre à des jeunes en voie de marginalisation de rompre avec l'isolement et de restaurer le lien social en leur proposant un cadre sécurisant

Depuis l'année dernière, toute demande d'inscription donne lieu à une rencontre entre la famille (ou le référent éducatif) et le responsable du secteur. Le diagnostic réalisé permet soit l'accueil, soit la prise en charge de la famille ou l'orientation de celle-ci vers des partenaires plus adaptés.

Ce rendez-vous donne aussi lieu à un rappel du cadre légal éducatif dans lequel évolue la famille.

Il reprend également les concepts de laïcité et de citoyenneté en France et explicite le fonctionnement cadrant du secteur éducation.

3.1) Volet Scolarité

Les effectifs grandissants et la spécificité de profils accueillis imposent une très grande rigueur dans l'accueil et la réalisation d'ateliers adaptés.

Le volet scolarité a été reconstruit l'année précédente, ce qui a permis une rentrée 2023/2024 préparée, anticipée et encadrée. Les modalités d'accueil ont considérablement évolué en termes de sécurité et d'inclusion de nos publics.

Notre démarche doit encourager l'autonomie des enfants et des jeunes, favoriser leur apprentissage de la vie collective, valoriser leurs acquis et compétences, promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté et leur permettre d'acquérir des méthodologies pour mieux appréhender le travail scolaire. L'équipe du secteur enfance a complètement adhéré à cette démarche après quelques semaines d'adaptation pour chacun, ce qui a permis d'asseoir notre légitimité à intervenir auprès des enfants, tout en renouvelant la confiance que nous donnent nos partenaires et surtout nos familles.

Les enfants et les collégiens sont suivis dans leur assiduité et leur progression. Les éléments sont restitués aux familles chaque période (l'année étant divisée en 5 périodes). Ces bilans peuvent être transmis aux établissements scolaires dans certains cas. Dans le cas du dispositif UPE2A, nous envoyons le bilan des jeunes à la professeure principale avec qui nous collaborons étroitement. Ces bilans permettent de noter l'évolution, les progrès, les axes d'améliorations potentiels autant sur le plan scolaire que sur les attitudes et les comportements des jeunes. Cependant, nos objectifs de suivis et d'envois des bilans aux familles des usagers du secteur Jeunesse n'ont pas été atteints. Cette année, des fiches de suivi papiers ont été créées pour chacun des jeunes. Les encadrants devaient inscrire le travail effectué et les méthodes utilisées par l'élève. Ces fiches ont été perdues, jetées, abîmées et n'ont pas permis d'assurer de suivi pertinent. Nous devons continuer d'accompagner nos usagers du secteur Jeunesse de manière plus assidue en réfléchissant avec les encadrants CLAVIM de salle Jeunesse à un nouveau suivi afin de progresser.

Actions à destination des publics UPE2A

Le public en attente de scolarisation est pris en charge administrativement avant d'être accueilli au sein du groupe existant UPE2A (Unité Pédagogique pour Élève Allophone Arrivant) du collège Victor Hugo.

L'ensemble des actions se déroule hors temps scolaire, en semaine, en dehors du mercredi. Les usagers sont ainsi accueillis de 13h45 à 16h00 le vendredi pour le FLS et de 16h30 à 19h00 pour être aidés dans la réalisation de leurs devoirs ou dans l'apprentissage de leurs leçons les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Grâce au partenariat que nous entretenons avec le collège et plus particulièrement avec la professeure principale de la classe UPE2A du collège Victor Hugo, nous accueillons des élèves exclus et sanctionnés, qui se rendent alors à l'ASTI et bénéficient de notre prise en charge.

Ces journées permettent un temps de travail scolaire ainsi qu'un temps d'actions citoyennes.

Durant cette période, les élèves de la classe UPE2A du collège Victor Hugo, en accord avec les parents ou le personnel éducatif des foyers sont invités en soutien scolaire deux fois par semaine.

Nous avons également débuté une action partenariale avec le collège de la Paix, par la mise en place d'un accueil exceptionnel pour les jeunes primo arrivants scolarisés en milieu ordinaire.

Ce partenariat devra être développé pour donner lieu à la mise en place d'un projet d'établissement. Il est également prévu pour la rentrée scolaire prochaine que le collège Georges Mandel propose à certains jeunes de se rendre au cours de FLS du vendredi après-midi.

Nous souhaitons en effet pouvoir proposer aux établissements scolaires du secondaire sur le territoire, l'opportunité d'un soutien FLS pour les jeunes scolarisés en milieu ordinaire.

Actions à destination des Public MNA (Mineur Non Accompagné)

Durant cette période, nous avons accueilli des jeunes qui nous sont confiés ponctuellement par des structures d'accueil comme ESPEREM dans le cadre de projets FLS. Nous dispensons ainsi des cours FLS à caractère professionnel pour des jeunes filles du SAIO de Boulogne-Billancourt en foyer d'accueil d'urgence.

Ces actions se déroulent hors temps scolaire, le plus souvent durant 2 heures les mardis et jeudis matin, dans les locaux de l'ASTI.

Actions d'éducation inclusive

Au cours de cette période, l'ASTI a accueilli des enfants et des jeunes ayant des besoins spécifiques, scolarisés en milieu ordinaire.

Auparavant, l'ASTI ne pouvait pas offrir les accompagnements et le cadre adapté à ces enfants. Grâce à ces nouvelles mesures d'accompagnement, le secteur Education de l'ASTI s'est étendu, et de nombreuses nouvelles inscriptions ont été enregistrées. Nous sommes ravis d'avoir mis en place ce nouvel accueil, qui se déroule désormais dans les meilleures conditions possibles.

Les liens avec les jeunes et leurs parents ont été renforcés, et nous nous félicitons de cette avancée que nous souhaitons faire perdurer.

3.2) Volet Culture

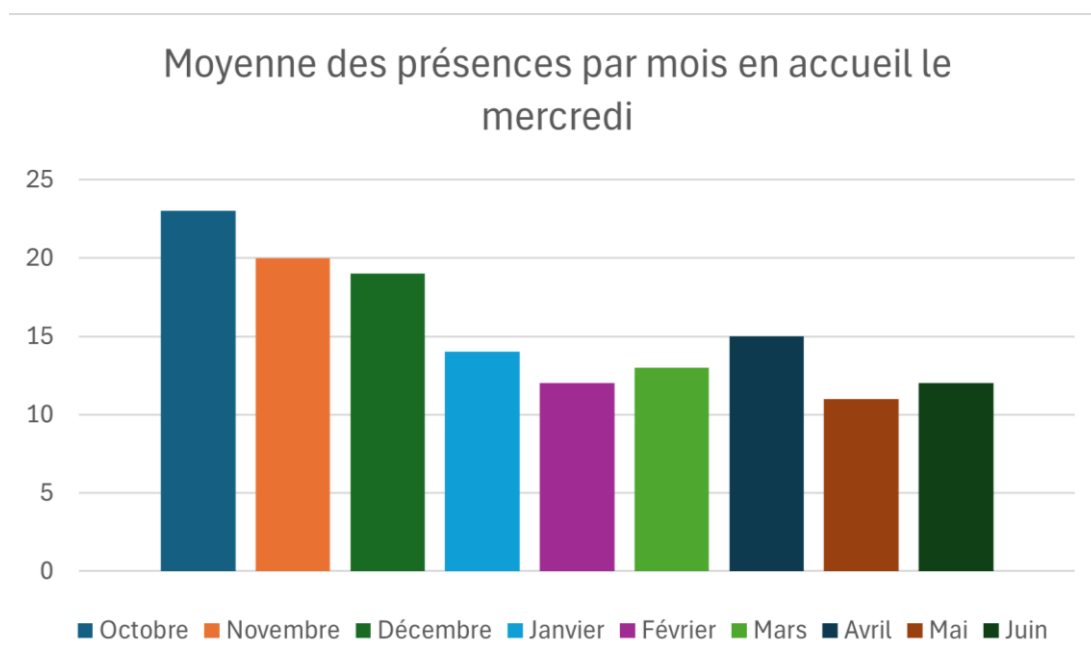
La moyenne des enfants présents durant les activités a environ été divisée par deux d'une année à l'autre passant de 25 à 13.

Le Secteur a volontairement arrêté d'accueillir les jeunes qui souhaitent s'inscrire en accueil de loisir. Ils ont été orientés en centre de loisir auprès de notre partenaire du CLAVIM pour les mercredis et vacances scolaires.

Nous avons accompagné les familles dans la réalisation des inscriptions auprès des accueils de loisir et/ou des clubs sportifs. Nous avons également orienté quelques familles vers l'accueil multisport.

Ce fonctionnement nous a permis de recentrer nettement nos actions culturelles.

Ce recentrage questionne sur la co-construction peut être nécessaire de la programmation avec nos bénéficiaires afin de proposer un accueil et un accès à la culture répondant aux besoins de nos usagers et à notre programmation socio-culturelle également.

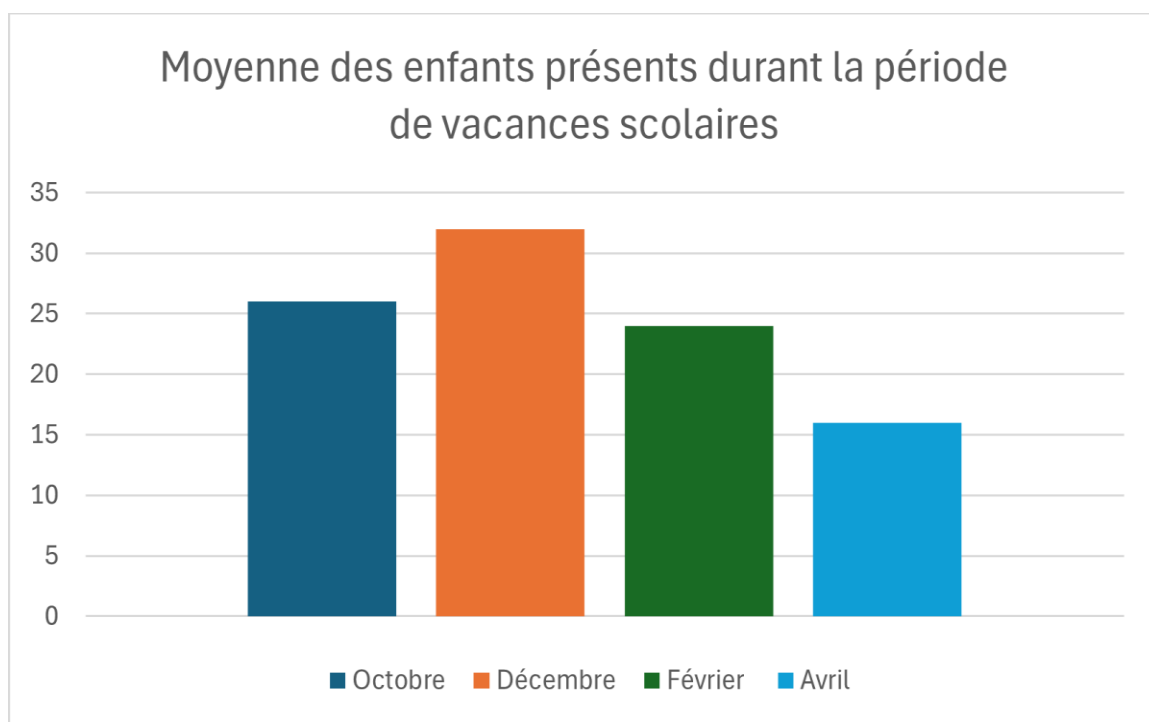


En moyenne, le mercredi, nous accueillons plus d'enfants en élémentaire (secteur Enfance) que de jeunes au collège/lycée (secteur Jeunesse).

Le nombre maximum de jeunes (secteur Jeunesse) accueillis le mercredi est porté à 10.

Nous nous félicitons de ces chiffres en baisse pour les jeunes qui ont été orientés vers d'autres structures de la ville et qui ont pu bénéficier d'activités adaptées comme la piscine, la boxe ou encore le basket-ball.

Notons néanmoins une baisse après le mois de décembre passant de 19 enfants en moyenne à moins de 15 enfants pour les autres mois malgré une petite hausse en Avril avec en moyenne 15 enfants le mercredi durant ce mois.



Pendant les vacances scolaires, c'est en décembre que la fréquentation moyenne est la plus élevée. Cela s'explique par l'organisation de nos fêtes de fin d'année, qui rassemblent de nombreuses familles.

On observe également une légère différence entre octobre et février (26 et 24 enfants) et une baisse en avril, passant de 24 enfants en février à 16 en avril. Ces variations s'expliquent par la diversité des loisirs et occupations auxquels les familles se consacrent durant ces différentes périodes.

Chaque période a offert aux familles la présentation d'un événement (exposition, goûter, représentation...) pour partager les réalisations communes et initier davantage l'accès à la culture en famille.

Pendant cette période, plus que la précédente, les familles ont participé aux actions proposées par le Secteur. Parents et enfants se sont réunis autour d'activités créatives et manuelles. Ils ont tissé des liens autour de sorties culturelles, plongé dans des ateliers d'inspiration, et se sont aventurés dans des jeux pédagogiques.

L'espace Andrée Chedid a invité à plusieurs reprises l'ASTI à participer à ses fameuses scènes poétiques. L'occasion pour les jeunes et leur famille de se réunir autour d'un texte, poème ou chant choisi qu'ils peuvent lire et présenter ensemble dans leur langue maternelle. Cela donne lieu à de beaux moments de partage, tout en accédant facilement à la culture.

3.3) Volet Parentalité

L'ASTI offre un accompagnement global aux parents qui le demandent en matière de relation avec l'école. Les parents sont aidés à comprendre l'organisation de l'école et de ses différents intervenants.

Ils sont accompagnés, s'ils le souhaitent, lors des réunions qui ont lieu au sein des établissements scolaires. Nous proposons également des accompagnements pédagogiques à la préscolarisation pour l'ensemble des enfants et des jeunes en attente de scolarisation.

Depuis le mois d'octobre, date des premières demandes spécifiques des écoles, la responsable du secteur éducation a participé à 31 réunions d'Équipe Éducative et/ou ESS (soit une hausse notable de 58%). Dans de nombreux cas, c'est l'établissement scolaire qui a sollicité la présence de l'ASTI.

Depuis le mois de décembre 2023, 4 dossiers MDPH en demande d'aide humaine ou d'orientation sont actuellement toujours en cours de traitement (soit une baisse de 50% par rapport à l'année dernière).

L'ASTI a défendu deux dossiers en commission d'Appel, en premier degré. La réponse de l'Appel en disciplinaire élémentaire a été positive et les deux enfants ne sont donc pas maintenus. L'ASTI se félicite d'avoir pu soutenir les parents dans cette démarche et que le résultat a été positif.

3.4) Volet Prévention

Nous menons un travail quotidien de prévention. En effet, notre approche est basée sur un modèle éducatif sécurisant et cadrant, en réponse aux attentes du gouvernement et du territoire. Nous accompagnons et prenons en charge des jeunes en situation de décrochage scolaire, d'isolement et de radicalisation.

Accompagnement des jeunes en décrochage scolaire :

Nous identifions les jeunes en difficulté scolaire et mettons

en place des actions ciblées pour les soutenir et en les orientant vers nos partenaires dédiés à la prévention.

Nous collaborons avec les établissements scolaires et les familles pour favoriser la réintégration et la réussite éducative.

Prise en charge des jeunes isolés :

Nous tentons de créer un environnement sécurisant où les jeunes se sentent écoutés et compris en leur offrant un cadre sécurisant.

Nous tentons de faciliter leur intégration sociale en organisant des activités collectives et en les orientant vers nos partenaires (éducateurs CLAVIM prévention par exemple).

Des accompagnements ponctuels pour des familles bénéficiaires des offres de la médiation ont été pris en charge par le secteur. Ces accompagnements ont concerné des problématiques de trafic de stupéfiants, de réseaux de prostitution, de violences urbaines ou intrafamiliales. Dans ces situations, les familles ont été reçues, orientées et suivies.

En dehors des inscriptions des enfants qui nécessitent désormais obligatoirement un rendez-vous présentiel avec un représentant légal, le secteur a accueilli ces 50 familles (20 l'année dernière) pour en moyenne 56 heures par mois (contre une vingtaine l'année dernière), soit près de 560 heures sur la période scolaire 2023/2024 partagés entre la coordinatrice et la responsable du secteur. Ces 50 familles ont bénéficié d'une dizaine d'heures de RDV en présentiel.

Certains accompagnements nécessitent une disponibilité hors temps de travail. Ils correspondent à des besoins d'écoute et ou d'accompagnements ponctuels.

Des orientations vers les différents partenaires comme le CLAVIM-Prévention, l'Espace Parent Enfants ou encore IMARGE ont été réalisées.

Cette année est malheureusement ponctuée par de trop nombreuses situations nécessitant l'intervention de l'Aide Sociale à l'Enfance.

4 informations préoccupantes ont été rédigées par le secteur contre 1 seule l'année dernière. Ces IP ont toutes été rédigées en partenariat et aux côtés des parents.

CLAVIM / Prévention

L'équipe prévention et l'ASTI travaillent en étroite collaboration à l'accompagnement de plus d'une dizaine de familles. Ce partenariat permet de sécuriser les jeunes pris en charge et de rassurer les familles.

Les équipes de l'ASTI ont été invitées à participer aux événements organisés par les équipes de prévention, elles interviennent dans les rues pour des méditations nomades et sont sollicitées lors des cliniques de concertation et de réunions partenaires permettant le transfert de connaissances et l'échange de compétences afin de proposer aux familles un accompagnement adapté.

En fin d'année, un événement a marqué nos jeunes UPE2A ainsi que les jeunes pris en charge par les équipes de médiation du CLAVIM : ils ont eu la chance de participer à un stage de boxe éducative dans les locaux de l'AGORA. Cette belle initiative a été encadrée par deux éducateurs sportifs et les équipes du secteur éducation.

4. FONCTIONNEMENT INTERNE

4.1 Fonctionnement des équipes

Les effectifs accueillis grandissants et la spécificité de leurs besoins imposent une très grande rigueur dans l'accueil et la réalisation d'ateliers adaptés et un cadre particulièrement ordonné.

Lors de nos recrutements, et conformément à nos engagements éthiques et associatifs, nous favorisons l'inclusion et l'intégration de profils spécifiques.

Ce type de fonctionnement ajoute de la complexité au management des ressources.

Durant cette période, nous avons ainsi accueilli en VSC un jeune mineur déscolarisé ainsi qu'une jeune majeure en situation de handicap (lourds et multiples), une jeune VSC mineure non accompagnée en foyer a également été prise en charge mais sa situation n'a pas abouti.

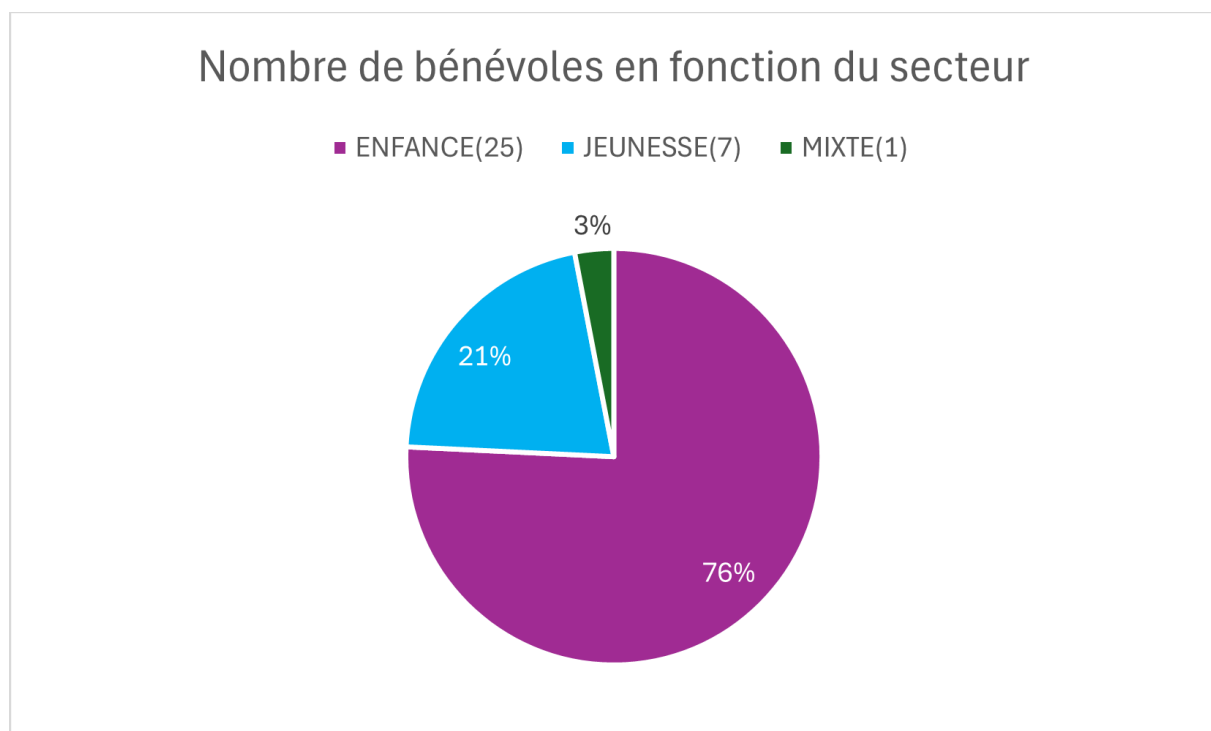
Malgré cette charge éducative supplémentaire, nous nous félicitons d'avoir réalisé cette mission.

Ressources Équipe Intervenants Bénévoles

L'équipe des intervenants bénévoles qui permet la réalisation des missions en soutien scolaire et en ateliers culturels a également évolué.

De nouveaux recrutements ont permis de dynamiser les actions et de répondre au mieux à nos obligations notamment en matière de sécurité, d'accueil mais également en matière de méthodologie et d'accompagnement.

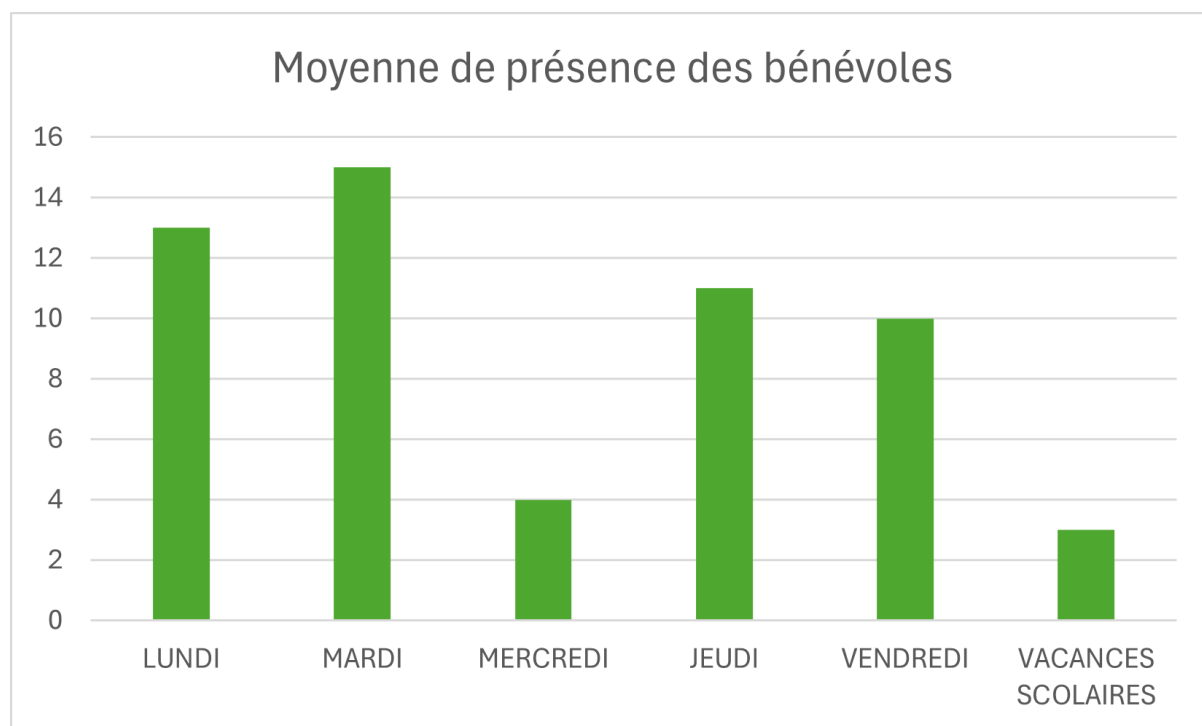
La répartition des intervenants bénévoles se présente de la façon suivante :



Nous remarquons que les $\frac{3}{4}$ des intervenants bénévoles présents sont en enfance (76%) et qu'environ $\frac{1}{4}$ sont en jeunesse (21%). Cependant 3% des bénévoles interviennent dans les deux secteurs.

À noter que nous recevons chaque jour des intervenants du CLAVIM en jeunesse, ceci explique la large différence de bénévoles entre les secteurs.

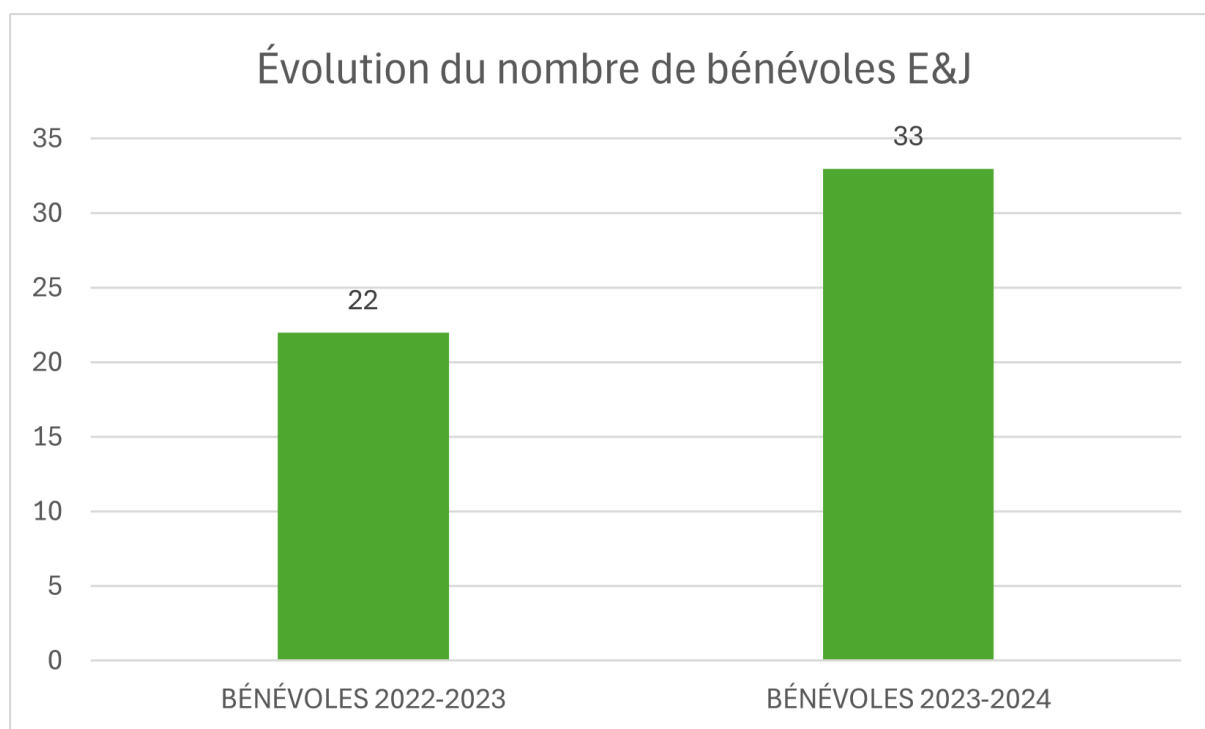
Durant la période 2023-2024, la moyenne des présences des bénévoles se présente de façon suivante :



Les lundis et mardis sont les jours où nous avons les taux les plus élevés de présence de bénévoles (13 et 15).

La faible présence des bénévoles le mercredi est liée au nombre d'enfants réduit que nous accueillons. Nous précisons également que les mercredis, des jeunes de l'Institut Notre Dame de Meudon, avec qui nous entretenons un fort partenariat depuis des années, nous mettent à disposition des jeunes en classe de seconde et de première qui viennent effectuer des heures de bénévolat au sein de l'ASTI.

Nous comptons également la présence ponctuelle de parents pour les sorties. Cela a été pour nous une réussite et ces engagements seront donc à reconduire l'année prochaine.



Nous avons cette année un total de 33 bénévoles, nous remarquons une nette augmentation de 33% par rapport à la période 2022-2023 passant de 22 à 33 bénévoles.

Nous pouvons expliquer cela par le renouvellement de certains bénévoles, grâce entre autres à notre présence à la rentrée au forum des associations afin de recruter de nouveaux bénévoles mais aussi grâce au bouche à oreille.

Ainsi, une dizaine de nouveaux bénévoles ont rejoint le secteur Famille Enfance Jeunesse, particulièrement pour les actions de soutien à la scolarité. Certains d'entre eux ne s'engagent pas dans la durée mais nous offrent leur temps lorsqu'ils sont en recherche d'un nouvel emploi ou dans l'attente d'un déménagement.

D'autres bénévoles ont quitté le secteur et/ou ont souhaité proposer des accompagnements personnalisés.

Cette démarche, bien qu'elle soit d'usage au sein du secteur, est extrêmement difficile à maintenir. Les bénévoles qui s'inscrivent dans les accompagnements individuels personnalisés ne nous font que trop peu relai de leur activité ni de l'état de leurs accompagnements.

Le partenariat avec l'IND (Institut Notre Dame de Meudon) a également été redéfini et a permis la participation de 50 jeunes lycéens pour un peu plus de 400 heures de présence en atelier/animation. La participation de bénévoles mineurs est particulièrement encadrée et nous devons proposer un format qui leur permette de réaliser leur mission dans un cadre sécurisé. Nous avons par ailleurs accueilli une de nos bénévoles de l'IND en stage pour une durée de 2 semaines.

L'un des objectifs de cette reformulation partenariale était de soutenir nos actions culturelles avec une présence régulière sur des ateliers créatifs et des sorties les mercredis et les vacances scolaires.

Ressources (Équipe) CLAVIM

L'ASTI dispose d'un partenariat fort et déjà engagé avec le CLAVIM qui lui alloue gracieusement du personnel mis à disposition pour le soutien scolaire le soir en semaine (4 personnes, 4 soirs par semaine).

En cours d'année, l'équipe du CLAVIM a été partiellement renouvelée et ses responsabilités ont été ajustées. En effet, l'ancienne coordinatrice du secteur jeunesse a quitté son poste en décembre. Elle rencontrait des difficultés avec certains jeunes aux profils complexes, ce qui créait une ambiance tendue et conflictuelle dans la salle jeunesse.

Nous avons donc dû former une nouvelle équipe et une nouvelle coordinatrice en cours de période.

L'ASTI se distingue des autres maisons de quartier par son approche, il est donc essentiel de bien comprendre les enjeux et attentes du public de l'ASTI lorsqu'on y intervient.

La nouvelle coordinatrice était accompagnée de trois autres profils, dont un intervenant déjà présent à l'ASTI l'année précédente.

La coordinatrice de la salle jeunesse a demandé sa reconduction au poste à l'ASTI l'année prochaine ainsi qu'un des profils encadrants qui souhaitent s'engager plus pleinement l'année prochaine.

4.2 Fonctionnement organisationnel

Organisation des bureaux

En fin de période et afin d'être installés pour la rentrée prochaine, le secteur Éducation a déménagé ses bureaux en face des salles d'animation et de l'accueil des enfants.

Le bureau dispose désormais d'une capacité d'accueil de 5 postes et d'un espace pouvant accueillir une famille.

Outils et procédures

Le secteur Famille Enfance Jeunesse dispose de plusieurs éléments de travail et outils collaboratifs. L'espace drive est mis à disposition. Il comprend des espaces partagés par type d'intervenant.

Une base de données/connaissance permet de donner en temps réel les informations sur nos usagers, les activités, l'organisation...

L'ensemble des outils est accessible et sécurisé. Un calendrier partagé et mis à disposition pour

l'ensemble des secteurs permettant une vision claire et en temps réelle de la charge et de l'activité de chacun des personnels du secteur.

Globalement, l'ensemble des mises en place de l'année dernière ont fonctionné.

Un nouvel outil "Class dojo", a été intégré au processus d'accueil. ClassDojo est une application gratuite qui nous donne accès à différentes démarches sensées faciliter la réception de données.

Nous l'avons déployé cette année, il nous permet de communiquer de manière sécurisée avec les familles et de piloter les présences et les projets du secteur.

5. PARTENAIRES

Afin de mener à bien l'ensemble des actions et projets menées par le secteur, nous travaillons avec de nombreuses organisations partenaires sur le territoire qui interviennent sur l'ensemble des volets du secteur.

SST - Services de Solidarité Territoriale

Plusieurs dossiers liés à la parentalité ont été suivis par le Service des Solidarités Territoriales. Nous nous réjouissons de mener ensemble des missions autour de la protection de l'enfance qui ont permis des prises en charge de qualité par nos partenaires.

L'orientation vers les services du SST sur le secteur est complexe et à risque. Il s'agit le plus souvent de l'identification d'un problème qui donne lieu à la rédaction d'une information préoccupante.

L'ASTI s'attache à travailler ces actions avec l'adhésion des familles.

Cette année le secteur Famille Enfance Jeunesse a orienté une dizaine de familles vers le SST.

EPE - Espace Parent Enfant

L'Espace Parent Enfant est un partenaire fort vers lequel nous orientons les familles qui nécessitent des accompagnements spécifiques. Ils permettent notamment d'accompagner les familles en difficulté dans le cadre de médiation familiale parent/adolescent.

Des Racines et Des Elles

L'ASTI a répondu présente cette année, à un grand repas autour duquel se sont rassemblées des mamans et des jeunes, dans un cadre convivial et sécurisant. Nous comptons renforcer ce partenariat à

partir de la rentrée prochaine et regrettons de ne pas avoir réussi à créer un événement commun cette année.

Institut Notre Dame de Meudon

Depuis des années, le lycée Notre Dame de Meudon entretient un fort partenariat avec le secteur éducation de l'ASTI. A chaque début de période, la responsable du secteur et/ou des animateurs de l'équipe éducation se rendent au lycée afin de présenter les missions proposées. Ces missions incluent le soutien à la scolarité en soirée ainsi que l'animation culturelle le mercredi après-midi et/ou pendant les vacances scolaires. Malgré quelques rappels à l'ordre auprès d'élèves qui ne respectent pas les directives de l'ASTI, ces jeunes s'engagent activement et apportent un véritable soutien bénévole au sein du secteur.

Education Nationale

L'ensemble des établissements scolaires élémentaires et secondaires font désormais partie d'un partenariat renforcé. Les établissements plus proches géographiquement de l'ASTI sont très présents au quotidien.

Grâce au partenariat fort que la responsable du secteur avait développé l'année passée, Madame l'IEN a renouvelé sa confiance et a adressé ses félicitations à notre président Monsieur Vinatier lors de l'événement des vœux du Maire.

Aujourd'hui, un véritable lien de confiance s'est créé. De fait, les établissements nous sollicitent très régulièrement pour la prise en charge des familles. De nombreux échanges quotidiens entre les directrices d'écoles, les maîtresses et les professeurs, les psychologues de l'éducation nationale ont été mis en place avec la nouvelle coordinatrice du secteur ainsi que la directrice, en passation de son ancien poste de responsable.

Les établissements du secondaire, comme Victor Hugo, ont renforcé cette année leur confiance. Pour la première fois, l'ASTI a produit des appréciations portées au bulletin des jeunes accueillis en UPE2A.

Ces appréciations, mêlées au suivi scolaire des enseignants, ont été valorisées par l'obtention d'un diplôme d'honneur pour certaines élèves.

Depuis le mois de mai, la directrice de l'école Saint-Exupéry a sollicité l'ASTI pour la prise en charge de deux familles. Jusqu'ici, peu de liens avaient été construits entre cette école élémentaire et l'ASTI, et nous sommes ravis de pouvoir développer cela. La coordinatrice du secteur s'est mobilisée auprès de l'école et intervient régulièrement lorsque celle-ci a besoin d'aide pour l'accompagnement des familles.

- CIO - Centre d'Information et d'Orientation

Dans le cadre des activités de préscolarisation et suite à la mise en place d'un partenariat avec les différents CIO du territoire créés l'année passée, la prise de rendez-vous pour les jeunes primo-arrivants est quasi instantanée et les démarches sont simplifiées.

ESPEREM

L'ASTI a développé cette année un partenariat avec le foyer d'urgence pour jeunes filles ESPEREM Boulogne qui a permis aux jeunes du foyer de bénéficier d'actions FLS adaptées à leurs besoins à raison de deux fois par semaine.

IMAGE

Fort d'un partenariat de longue date, IMAGE est intervenu cette année auprès des jeunes du dispositif UPE2A.

Une reconduction est souhaitée pour la période à venir, seulement si la psychologue actuelle, partant à la retraite, est remplacée par un profil similaire.

GPSO Grand Paris Seine Ouest

Cette année, nous n'avons malheureusement pas eu de proposition de sorties et/ou d'activités au regard de la mobilisation du territoire qui accueille les JO qui se tiendront à Paris au mois de juillet 2024.

Espace Andrée Chédid

Cette année le secteur Famille a construit des séances avec son partenaire à l'Espace Andrée Chédid dans le cadre des scènes poétiques. Nous avons ainsi offert à des familles et autres spectateurs de magnifiques performances menées par les familles et les équipes du secteur.

Nous notons particulièrement l'intervention d'un membre de l'équipe en service civique qui a réalisé la présentation de poèmes à plusieurs reprises ainsi que des prestations musicales. Des jeunes ont aussi participé en interprétant une musique apprise au préalable à l'asti.

Nous renforçons cette démarche l'année prochaine avec la mise en place de nouveaux événements que nous espérons cette fois transversaux avec des interventions des autres secteurs.

6. PROJECTION N+1

Actions auprès des MNA

Comme évoqué précédemment, l'année 2023/2024 a permis la mise en place d'une nouvelle action FLS (Français Langue Secondaire) à Boulogne via ESPEREM, foyer d'urgence de jeunes filles. Nous avons rencontré la cheffe de service du foyer.

Un rendez-vous qui a mené à la proposition d'un accueil le mardi et le jeudi matin à raison d'une heure trente par séance. Malgré les difficultés d'organisation et de communication avec l'éducateur référent, nous avons pu avoir quelques moments avec les jeunes filles, la plupart du temps, le mardi matin. Nous espérons mettre en place pour l'année prochaine un accueil plus régulier, si les conditions et l'organisation des équipes et des partenaires le permettent.

L'année précédente, nous avons créé un partenariat FLS avec le Lien foyer de garçons basé à Issy-les-Moulineaux. À la suite nombreux changements dans leurs équipes et malgré nos sollicitations, ce partenariat n'a pas perduré durant cette année 2023/2024.

Nous prévoyons de reprendre contact pour la rentrée prochaine avec cette structure.

Des fiches projets ont été réalisées et ont été portées à la connaissance des partenaires et sont toujours à disposition de tous partenaires potentiels.

Optimisation de la scolarité

Pour la rentrée prochaine, nous comptons impérativement mettre en place un suivi plus important concernant la scolarité pour nos usagers collégiens et lycéens. En projection d'une réunion de rentrée prévue début septembre, la coordinatrice du CLAVIM et la responsable du secteur doivent mettre en place un fichier de suivi plus performant, permettant d'approfondir les suivis scolaires des jeunes.

Cela permettrait d'avoir des bilans plus précis, que nous pourrions transmettre aux écoles et/ou aux parents.

Projection culturelle

Notre objectif est de renforcer l'aspect culturel au sein de notre association.

Nous souhaitons créer un environnement où la créativité, la découverte et l'échange sont valorisés. Nous

tenterons de proposer encore plus d'ateliers artistiques et créatifs de qualités, de sorties culturelles, de rencontres avec des artistes, de participer à des projections de films, etc.

Nous tenterons également de développer des partenariats avec d'autres structures culturelles. Pour se faire, nous souhaitons mobiliser davantage nos bénévoles et nos familles à la participation de ces projets en mettant en place une communication efficace pour promouvoir nos événements culturels.

7.ANNEXES

SORTIES MUSÉES

Visite du musée Cernuschi

L'Art pour s'exprimer était le thème de notre première période cette année.

Nous nous sommes rendus au musée Cernuschi à Paris. Un guide nous a encadré pour nous expliquer les différentes significations des œuvres et nous a montré de nombreux animaux, qui ont en Asie, une dimension différente de l'Europe. Les enfants étaient très intéressés et nous étions ravis de cette sortie.



Visite du musée d'Art Moderne



Lors de cette période sur l'art, les enfants et les jeunes ont eu l'opportunité de découvrir le Musée d'Art Moderne à Paris.

Nous avons été rejoints par le guide après quelques minutes d'attente dans une salle où se trouve l'œuvre nommée La Fée Électricité.

Cette œuvre est une décoration murale version grandeur nature retraçant l'histoire de l'électricité. Cela nous a été expliqué par le

guide.

Le guide nous a ensuite menés vers une autre exposition, celle de Robert Delaunay, que les enfants et les jeunes ont eu la chance de découvrir.

Sortie au musée Rodin

Nous avons eu la chance de pouvoir découvrir et explorer le musée Rodin en participant notamment à quelques ateliers sur la pierre et la sculpture ce qui a permis aux enfants de manipuler des matières différentes de celles vues à l'ASTI.

Ces activités ont beaucoup amusé les enfants et leur ont permis d'approfondir leurs connaissances sur les sculptures et sur le musée Rodin.



Nous sommes ensuite allés profiter du soleil pour prendre le goûter sur la pelouse des invalides.

Par chance, nous avons été interprété par un partenaire, qui nous a invité à participer à une intervention sur le thème des jeux paralympiques. Nous avons fait des activités comme du ping pong ou encore du basket en fauteuil roulant. Ces activités sportives avaient pour but de faire découvrir aux enfants quelques sports paralympiques.

EVENEMENTS SPECIAUX POUR CHAQUE PÉRIODE

La famille CharASTI : l'Escape Game Géant



Afin de clore la première période et à l'occasion d'Halloween, l'équipe Famille Enfance Jeunesse a créé un Escape Game géant. Les enfants se sont donc rendus dans une maison hantée, propriété de la famille CharASTI détenant Pitou, la mascotte de l'ASTI.

Ce jeu grandeur nature a offert aux enfants de nombreux ateliers pédagogiques, afin de travailler la réflexion, les bases de calcul et de répondre à des énigmes.

Pour l'occasion, les animateurs ont joué des rôles et ont fait vivre aux enfants et aux jeunes une véritable aventure immersive qui a conquis les participants.

Semaine Isséenne des Droits de l'Enfants

Dans le cadre des semaines isséennes des droits de l'enfants, les équipes ont préparé de nombreuses activités ainsi que des représentations musicales et audiovisuelles.

Cet événement a demandé une préparation colossale par les équipes la veille, ainsi que le jour même, afin d'offrir aux familles et aux bénévoles une expérience inoubliable.

Les enfants ont pu faire une représentation musicale devant les parents et les bénévoles, d'un chant retravaillé d'une chanson existante 'Stand Up', se nommant après réécriture "Levons nous tous ensemble".



Les parents ont pu visionner le film réalisé par les enfants sur le thème "T'es qui toi?" qui consistait à interviewer des personnes dans la rue ou encore dans les différentes structures sociales comme l'espace Andrée Chedid sur des principes et des valeurs fondamentales pour l'ASTI comme la bienveillance, l'engagement, le partage, la tolérance et le respect...

Un espace théâtre d'improvisations sur le thème du partage et de la bienveillance a été placé à l'entrée afin que les parents/bénévoles puissent découvrir les talents de

comédiens de leur(s) enfant(s).

Cet événement a été une grande réussite, les enfants ainsi que les parents ont apprécié le moment et les SIDE reviennent l'année prochaine, cette fois-ci sur le thème du numérique.

La fête de fin d'année : Thème rétro futuriste



Pour la fête de fin d'année, les équipes ont préparé une grande fête sur le thème rétro futuriste.

Un karaoké, une piste de danse et de nombreuses activités et jeux ont permis de passer un véritable moment de partage, de bienveillance et d'échange avec les jeunes et les familles.

Escape game "l'ASTI au Pays des Merveilles".



Pour de mettre fin à la période "imaginer pour rêver", un grand escape game sur le thème d'Alice aux pays des merveilles a été fait.

Une grosse préparation par les équipes du secteur a dû être faite afin de jouer le jeu dans des conditions des plus optimales.

Educap'City

Cette année, c'est sous une petite pluie que l'équipe de l'ASTI, "les petits canards" a participé au rallye citoyen de l'Educap'City avec Aya, Aksel, Anir, Brahim, Elyas et Hademou.

Ils ont accueilli les enfants à 7h30 du matin à l'ASTI pour aller à Corentin Celton, qui était le point de rendez-vous des équipes et également le point de passage de l'ASTI.

L'équipe sur place était constituée d'une volontaire en service civique, de deux stagiaires, de la responsable de secteur ainsi que de la directrice de l'ASTI.

Ces derniers se sont soigneusement occupés de l'installation et de la décoration du stand (notre point de passage) aux couleurs de l'ASTI.

Le stand était animé par de la musique, des jeux et de nombreuses décorations sur le thème de cette année, les Jeux Olympiques. De 10h à 16h45, les équipes passaient pour relever les différents défis que nous avons créé. Notre épreuve était composée de 3 étapes sur le thème des JO.

Malgré de nombreuses difficultés entretenues par les encadrants de l'équipe, nous sommes heureux du travail accompli.



La fête de l'ASTI - pique-nique

La fête de l'ASTI, en fin d'année scolaire, a été animée par l'équipe du secteur Education.

Les enfants ont réalisé une prestation en chanson, interprétant leur version de "Sous les sunlights des tropiques" de Gilbert Montagné, rebaptisée "Sous les sunlights de l'ASTI" pour l'arrivée du maire.

En plus des enfants, la coordinatrice du secteur a également interprété plusieurs titres de ses compositions, créant un moment de partage musical avec les usagers, les familles et les bénévoles.

Un documentaire intitulé "Bienvenue à l'ASTI" réalisé par les jeunes et encadré par l'animatrice socio-culturelle, a été projeté sur écran géant. Ce midi documentaire a montré les coulisses de l'ASTI, le quotidien, les différentes activités du secteur et les ateliers mis en place.

Pendant la fête, de nombreuses activités étaient prévues telles qu'un stand de maquillage, de dessins, de théâtre et de jeux de société.

Un grand buffet, composé de plats et de gâteaux apportés par les familles a régalé toute l'assemblée, qui comptait près de 200 personnes.



BOXE EDUCATIVE PRIMO



Grâce à notre fort partenariat avec le CLAVIM, nous avons eu la chance de faire participer nos jeunes UPE2A à un stage de boxe éducative avec les équipes de prévention du CLAVIM.

Ce stage était encadré par deux éducateurs sportifs compétents et passionnés. Les jeunes ont pu se défouler, apprendre des techniques de boxe, et vivre un moment unique, tous ensemble.

L'ambiance était géniale, et chacun a pu repousser ses limites tout en renforçant les liens avec ses camarades.

Nous sommes fiers de contribuer à l'épanouissement de nos jeunes, en leur offrant des expériences culturelles et sportives enrichissantes.



MEDIATION



III. Rapport du secteur Médiation

INTRODUCTION	Page 48
La mission du secteur : Aider et Accompagner	Page 48
Une organisation revue pour parfaire nos accompagnements	Page 48
NOS ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT	Page 50
Nature des dossiers traités pour la période 2023/2024	Page 50
A. Médiation administrative et accès au droit	Page 51
Le droit de séjour	Page 51
Le logement	Page 52
Le DALO / DAHO	Page 53
La santé	Page 55
La famille	Page 56
L'emploi	Page 57
Finance et justice (économie familiale)	Page 59
La retraite	Page 60
B. Médiation sociale	Page 60
La réorientation – l'aide d'urgence	Page 61
L'écoute personnalisée	Page 61
Les actions de formation	Page 62
Accompagnement à la citoyenneté après l'exil	Page 62
Accès aux droits de la famille et du travail CIDFF	Page 62
Recherche d'emploi proposé par le CIDFF	Page 63
Annexe 1 : Entretiens et rendez-vous : Les chiffres	Page 64
Les entretiens et prises de rendez-vous	Page 66
Annexe 2 : Organigramme	Page 67
Annexe 3 : Focus Droit des étrangers	Page 68
Annexe 4 : Ateliers Numériques	Page 72
Annexe 5 : Bilan Ecoute Personnalisée	Page 73



INTRODUCTION

Comme chaque année en complément des actions menées par les autres secteurs de l'ASTI, la médiation sociale et administrative œuvre au quotidien, au service des bénéficiaires pour aider et accompagner à leur insertion économique, sociale et culturelle. L'activité du secteur a connu une croissance notable en 2023-2024, que l'on peut mesurer par une augmentation de 19,6% du nombre de bénéficiaires.

Pour faire face à cette nette augmentation des demandes d'accompagnement, déjà initiée en fin de période précédente, le secteur Médiation a amélioré ses procédures et mis en place de nouveaux outils.

Le secteur a également accueilli de nouvelles compétences au travers du recrutement de nouveaux bénévoles intervenants afin de proposer aux usagers une offre plus élargie et encore mieux adaptée à leurs besoins.

Enfin, pour assurer un meilleur niveau de conseil et un accompagnement adapté, le secteur a multiplié ses démarches partenariales afin d'offrir entre autres des ateliers collectifs autour de thèmes choisis/nécessités par nos bénéficiaires.

La mission du Secteur : Aider et Accompagner

Les démarches administratives représentent un obstacle important à l'intégration de certaines personnes issues de l'immigration en France principalement en raison du niveau de langue requis et de la nécessaire maîtrise de l'outil informatique en lien avec la numérisation des procédures administratives. Ces procédures, souvent obligatoires, sont complexes et les délais des réponses sont généralement très longs.

Ces difficultés conduisent les bénéficiaires à se présenter au service médiation, soit sur recommandation des services de la ville ou d'autres associations, soit parce qu'ils fréquentent déjà l'ASTI pour des cours de français ou pour les activités du secteur Education.

La plupart du temps, les demandes formulées par nos partenaires et/ou directement par nos usagers concernent des démarches administratives impératives (complétude de documents, saisies informatiques de dossiers...). Ces démarches d'aide sont réalisées après un premier échange qui le plus souvent ouvre à d'autres besoins et démarches. Ces entretiens requièrent pour la majorité beaucoup d'écoute et souvent des orientations vers d'autres partenaires pour garantir un accompagnement complet.

Dans tous les cas, l'aide apportée par les intervenants du secteur permet de lutter contre un sentiment d'isolement et d'instabilité provenant de la situation souvent précaire de nos publics.

Une organisation revue pour parfaire nos accompagnements

Le secteur, piloté par sa coordinatrice responsable s'est affairé cette année à améliorer son organisation pour répondre au mieux aux besoins des usagers.

Le secteur Médiation a pu compter cette année sur le professionnalisme et l'engagement de sa coordinatrice, en CDI temps partiel, de plus de 20 bénévoles, de 2 volontaires services civiques en temps partiel et de 2 stagiaires (courtes durées).

Des outils ont été mis en place pour fluidifier l'organisation des tâches.

La Coordinatrice a ainsi mis en place un organigramme qui présente les bénévoles et précise leurs spécialités et leurs disponibilités. Un agenda google partagé permet de visualiser, lors de la prise de rdv les plages horaires de présence de chaque intervenant. Cette mise en place nécessite des ajustements qui devront être réalisés pour faciliter le travail de tous. Une meilleure visibilité doit être proposée pour faciliter le travail de chacun.

Enfin, un tableau (type base des données) est utilisé par chaque intervenant afin de saisir les éléments essentiels qui permettront la réalisation des démarches et un suivi éventuel des usagers (avec leur autorisation). Cet outil doit aider à relayer les informations entre les intervenants.

Toutes ces améliorations permettent de faciliter la réalisation des missions des intervenants (bénévoles, VSC, stagiaires...). Néanmoins, des difficultés organisationnelles perdurent. La coordination des ressources demeure un point important et une charge non négligeable pour la coordinatrice.

L'attractivité des missions du secteur permet l'accueil de nombreux profils qui souhaitent s'engager en stage et/ou en service civique. Ces profils sont essentiels mais demandent un temps de formation et d'accompagnement très important. La pluralité des tâches, la diversité des missions et le caractère social de nos missions sont parfois trop complexes pour ces jeunes.

De nombreuses erreurs sont constatées lors de la qualification du premier appel téléphonique ou de premier accueil physique. Elles donnent souvent lieu à des rendez-vous incomplets et/ou trop peu préparés, ce qui impacte nettement le temps des dits rendez-vous et retarde souvent les autres prises en charge.

Seule la responsable du secteur peut mobiliser les ressources en fonction de leurs compétences et des besoins.

→ Voir Annexe 2 - Organigramme

NOS ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT

L'activité 2023-2024 de la Médiation connaît une charge en légère hausse en matière de nombre de rendez-vous réalisés depuis l'année 2022-2023. Cette année nous avons réalisé 2023 entretiens et accueilli 608 personnes.

	2022-2023	2023-2024
Nb de bénéficiaires	508	608
Nb d'entretiens	1 758	2023

Nature des dossiers traités pour la période 2023-2024

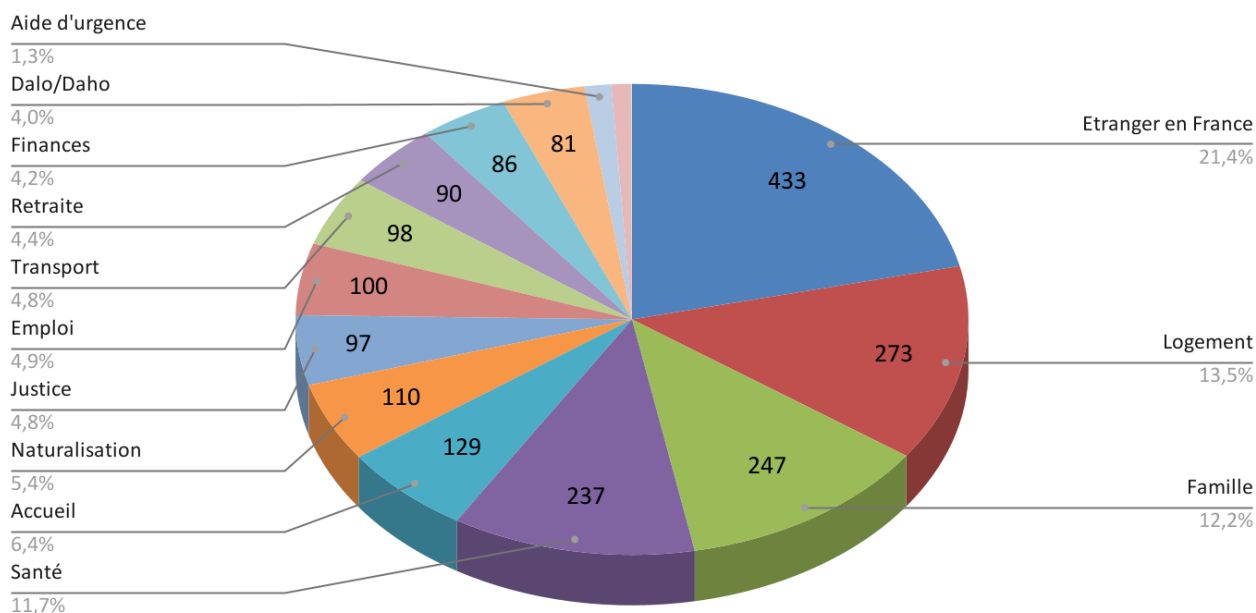
Les natures des dossiers traités sont très majoritairement liées aux droits de séjour (renouvellement ou duplicata de titre de séjour, demande de DCEM, titres de voyages, naturalisation...). Cette nature de dossier a représenté 21.3 % des demandes d'accompagnement.

La Médiation est également très sollicitée sur des dossiers liés au logement, la famille ou encore la santé. Ces natures de dossiers représentent au global 37,4 % des demandes d'accompagnement traitées au cours de l'année.

Autrement dit, **58,7% des dossiers traités par la Médiation concernent les droits de séjour, le logement, la santé et le droit familial.**

→ Voir Annexe 3 - Focus droit des Étrangers

Entretiens par domaine



Le secteur Médiation, dans toutes ses démarches offre des services répartis en deux grands axes que sont la dimension administrative et la dimension sociale au sens élargi du terme (écoute, aide psychologique...).

A. Médiation administrative et accès au droit

Comme évoqué précédemment, la dimension administrative de nos missions représente une part importante de la charge du Secteur.

Celle-ci se décline en plusieurs axes détaillés ci-après.

Le droit de séjour

La Médiation accompagne les bénéficiaires de l'association dans leurs démarches de droit au séjour, ce qui concerne leurs demandes de renouvellement de titre, de récépissé de prolongation de leur droit de séjour, changement d'adresse, modification de leur statut familial, situation matrimoniale, dans leurs démarches d'obtention ou de renouvellement d'un Document de Circulation pour Enfant Mineur, DCEM, faisant office de titre de séjour pour les mineurs. Il a été constaté également au cours de l'année une recrudescence des DCEM (Documents de Circulation pour Etranger Mineur) et demande de Titre de voyage. Cela est une conséquence directe de l'après crise sanitaire et de la réouverture des frontières.

Un accompagnement afin d'assister les personnes avec un statut de réfugié ou sous protection subsidiaire, dans leurs démarches avec l'OFPRA et notamment dans l'obtention ou le renouvellement

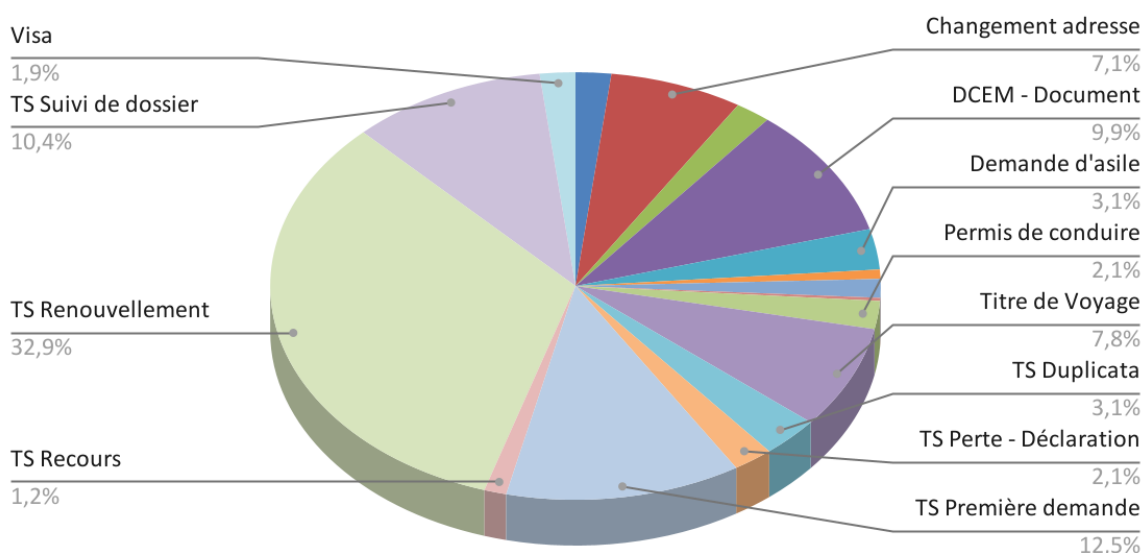
de leurs Titre de Voyage TVE. Ce dernier remplace le passeport et leur permet alors de traverser les frontières du territoire français.

Le site Etranger_en_France.fr, qui connaît de très nombreux dysfonctionnements techniques, rend l'accès à l'interface de démarche en ligne, difficile, voire impossible pour le public qui n'a pas accès à internet ou à un ordinateur.

Certains bénéficiaires, qui font l'objet d'une OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Français) avec délai (30 jours) sollicitent l'aide de la Médiation. En fonction des situations, ils sont orientés vers le partenaires compétents afin de formuler un recours auprès du tribunal administratif territorialement compétent.

En totalité, l'ASTI Médiation a assuré au cours de cette année 431 entretiens portant sur les démarches liées au site Etrangers en France.

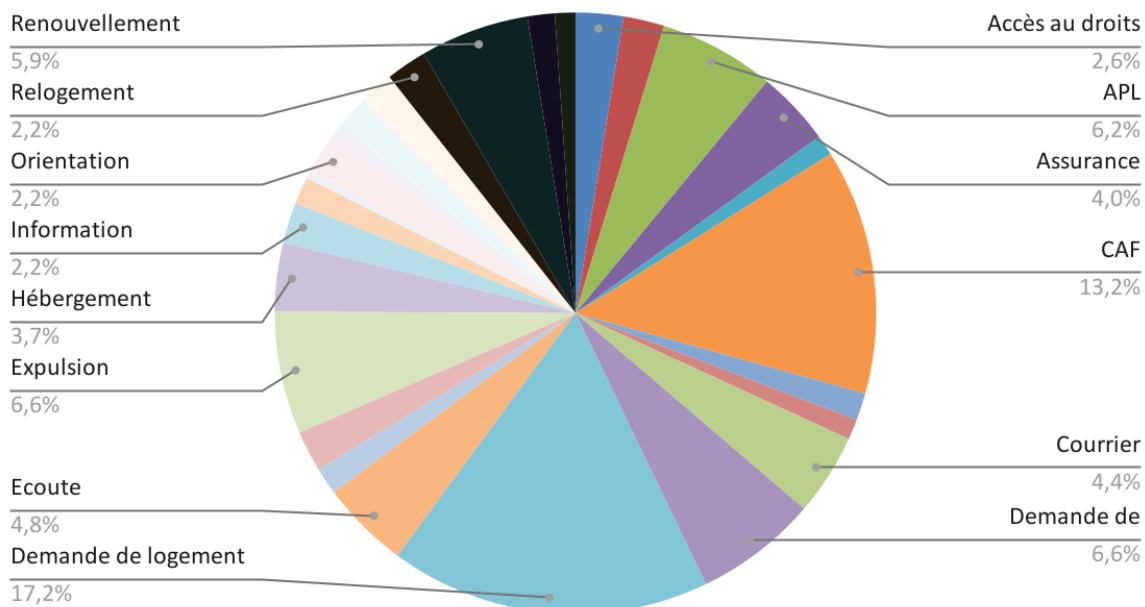
Type de demande



Le logement

Un des secteurs les plus sollicités par les demandeurs concerne le logement avec de simples renseignements et jusqu'à la constitution de demandes de logement social et à l'hébergement d'urgence. Ci-après les principaux motifs d'accompagnement de l'ASTI :

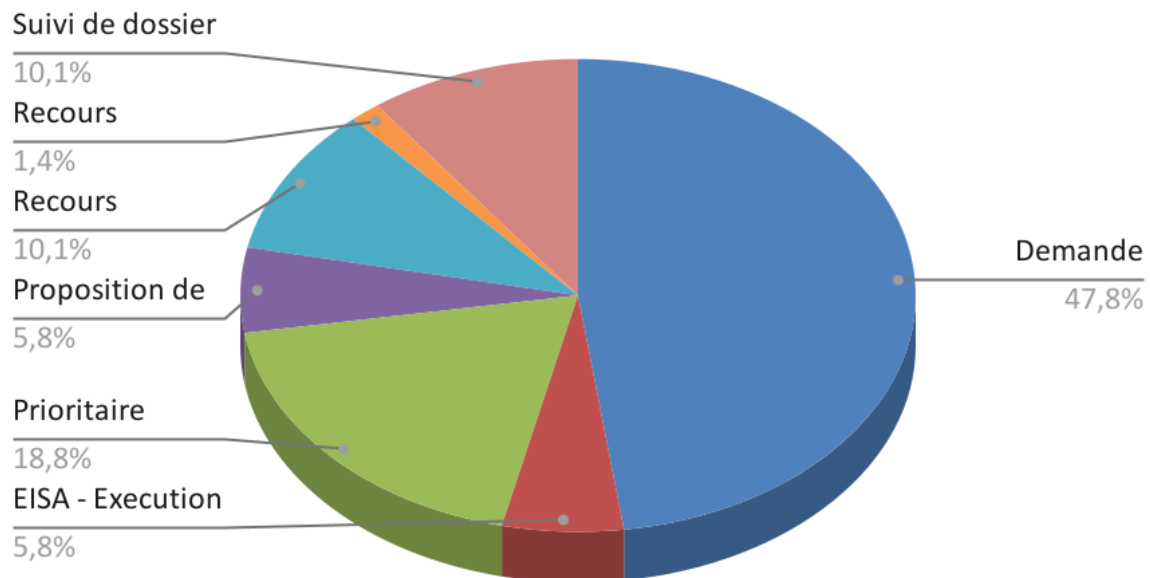
Type de demande



- **Attestation de domiciliation** : Il s'agit de la création d'une adresse postale utilisée par des personnes n'ayant pas de domicile fixe. L'ASTI oriente et accompagne dans le cadre de leur demande auprès du CCAS de la ville d'attache afin qu'il lui soit attribué sous certaines conditions une adresse administrative.
- **Premières demandes de logement social** : L'ASTI accompagne les demandeurs dans la constitution de leur dossier de demande de logement social effectué auprès des Services de Logement des Mairies ou en ligne.
- **Renouvellement de demandes de logement social** : Chaque année à la date d'anniversaire de la demande de logement social, les demandeurs doivent renouveler leur demande afin qu'ils puissent continuer à être dans la liste d'attente. L'ASTI les accompagne dans cette démarche.

Le DALO / DAHO

Le recours au Droit au logement ou à l'hébergement opposable fait partie intégrante du domaine lié au logement. Cette année, nous comptons 48,5% d'entretiens sollicités pour ce domaine.



- **DALO (Droit au Logement Opposable) :** Les personnes n'ayant reçu aucune proposition de logement social après un délai d'attente anormalement long (4 ans dans les Hauts de Seine) ou, qui sont sans logement, menacées d'expulsion, occupant un logement impropre à l'habitation peuvent saisir la commission de médiation pour que leur demande soit reconnue prioritaire via le DALO. L'ASTI identifie lors de l'entretien avec les demandeurs s'ils sont éligibles au DALO et les accompagnent dans la constitution du dossier. L'ASTI peut également accompagner les demandeurs dans la formalisation d'un recours à la suite d'une décision de refus ou lorsque le délai d'attribution d'un logement dans le cadre d'un DALO n'est pas respecté (recours effectué auprès du Tribunal Administratif de Cergy).
- **DAHO (Droit à l'hébergement opposable) :** Le recours au DAHO est possible pour des demandes d'hébergement ou pour des logements de transition. Il vise à permettre l'accueil du demandeur dans des Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) et/ou dans des logements de transition (résidences sociales, foyers...). L'ASTI accompagne les demandeurs pour obtenir une place dans ces foyers et facilite en tant qu'intermédiaire leur intégration.

Cette année la Médiation a réalisé 273 entretiens d'accompagnement portant sur les besoins en logement et 81 entretiens sur les demandes de recours DAHO/DALO.

En 2023-2024, la Médiation a accompagné 41 familles dans leur demande de DALO/DAHO. Certaines familles ont seulement sollicité des informations sur les prérequis leur permettant de bénéficier de ce dispositif. D'autres familles, reconnues prioritaires mais dont le logement n'avait pas été attribué dans les délais prévus par l'administration, ont été accompagnées par le secteur Médiation afin de formuler une injonction auprès du Tribunal Administratif. **Parmi ces 12 familles ayant fait l'objet d'une décision favorable, 3 foyers ont pu obtenir une proposition de logement au cours de l'année et ont pu être relogés.**

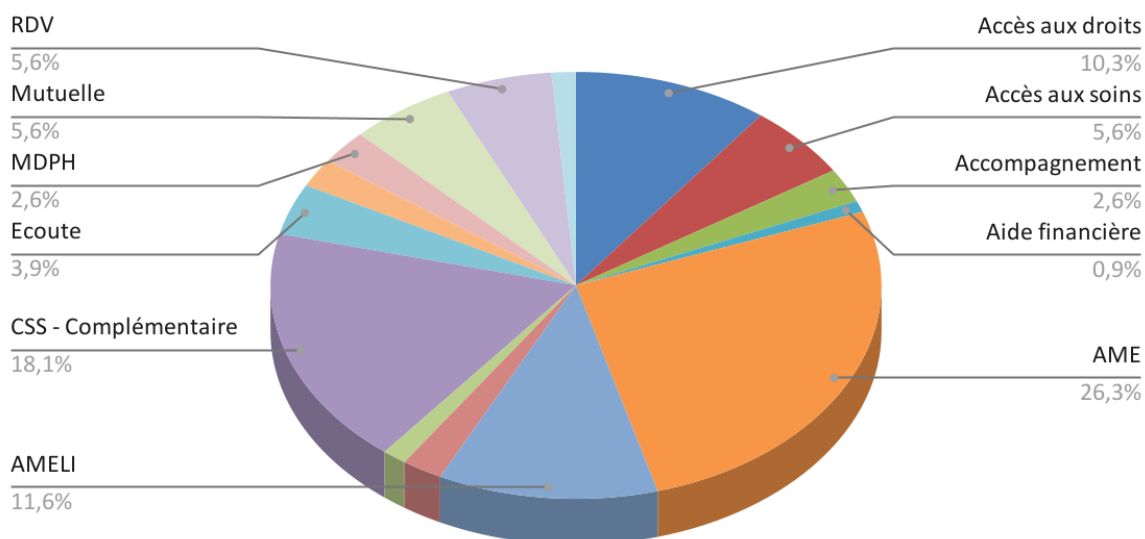
Outre les dossiers de logement ou de relogement, la Médiation est également très sollicitée en tant qu'intermédiaire dans les relations entre les foyers sociaux et les bénéficiaires résidents et ce, afin de faciliter leur intégration dans ces foyers (explication du règlement intérieur, demandes de changement

de chambres...), mais aussi en tant que médiateur lorsque des conflits existent (entre résidents et/ou entre résidents et foyer).

La santé

Ce domaine représente 235 prises de rendez-vous durant l'année, classés par sous-domaines comme suit :

Type de demande



Le secteur médiation gère aussi les demandes d'aide santé. Bien souvent, elles concernent la création ou le renouvellement d'une carte vitale, la constitution d'un dossier MDPH en cas de handicap, ou une demande d'AME (Aide Médicale d'État). Les bénéficiaires peuvent être orientés dans leur recherche d'une mutuelle santé, d'une demande de complémentaire santé et d'aide financières pour l'accès aux soins... Il est aussi possible de les relayer vers des médecins ou centres spécialisés

Le secteur médiation fait face à un public avec un parcours difficile. Ces personnes sont souvent fragiles et nécessitent quelquefois un soutien psychologique post-traumatique.

Les centres hospitaliers et le Centre Chimène relatent une pénurie inquiétante de spécialistes dans ce domaine ainsi qu'un manque d'infrastructure. Les listes d'attente étant excessivement longues.

La Médiation peut alors orienter les usagers, lorsque c'est possible, vers d'autres pistes à titre privatif.

En décembre 2023, nous avons été invités à participer au Webinaire Santé de l'ARS (l'Agence Régionale de Santé) IDF.

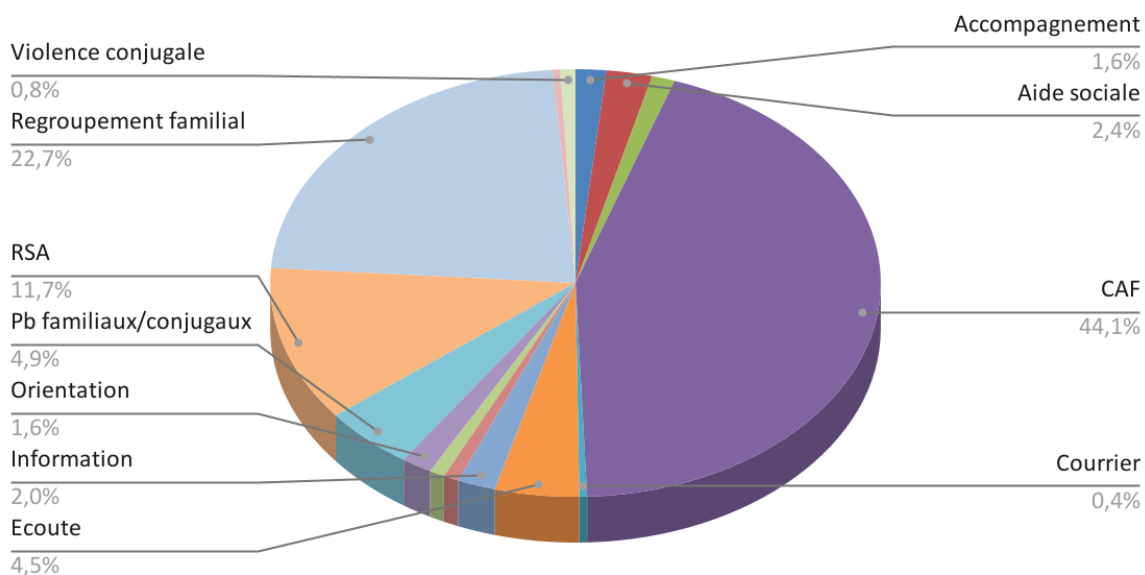
La famille

Le secteur médiation, en son pôle d'accompagnement des familles, travaille à l'accompagnement de celles-ci pour l'accès aux droits. Dans cette démarche, il convient de préciser que 44,1% des demandes administratives sont liées aux services de la Caisse d'Allocation Familiale CAF.

Généralement le rôle de la médiation est de relayer ce type de besoins à nos partenaires locaux présents sur la ville et avec qui l'équipe collabore tels que l'Espace Andrée-Chédid pour les rapports parents-enfants, ligue des Droits de l'Homme, l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), la Protection Maternelle et Infantile (PMI)...

En ce qui concerne les autres domaines familiaux tels que les conciliations ou les problèmes conjugaux, nous travaillons en partenariat avec le Centre Flora TRISTAN, le CIDFF pour toute demande d'accès au droit et le Centre MINKOWSKA pour les soutiens psychologiques dans leur langue maternelle au besoin.

Type de demande



En 2023-2024, 246 entretiens étaient liés à la famille. La Médiation a participé à la constitution de 27 demandes de regroupement familial. Ces chiffres sont en forte hausse par rapport aux années précédentes. En 2022-2023, 162 entretiens et en 2021-2022, 88 entretiens. Soit une hausse de 51,8% par rapport au chiffre de l'année précédente.

Toujours dans le cadre de l'amélioration continue de nos missions, en février 2024, nous avons rencontré à l'espace Andrée Chédid, Mme DESFOSSES Roselyne, conseillère conjugale afin de développer le partenariat et élargir les possibles avec les familles en demande d'accompagnement dans leurs problèmes conjugaux.

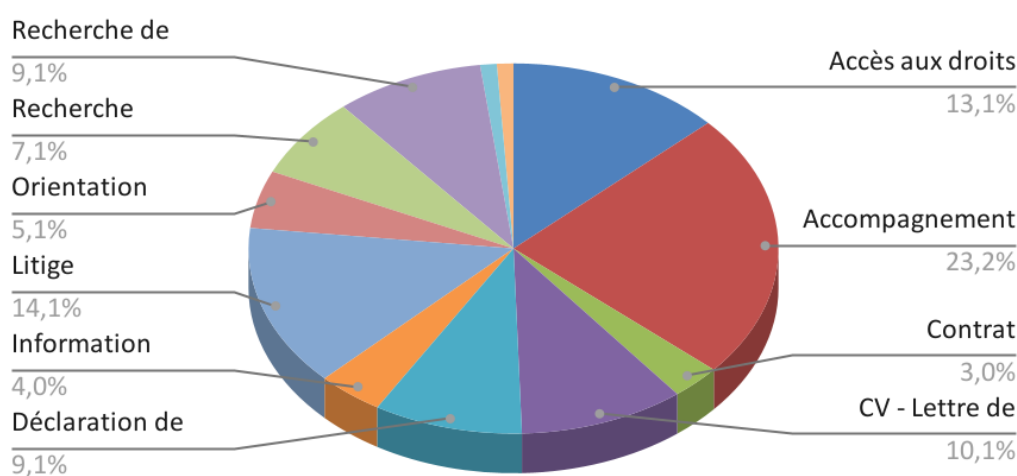
L'emploi

L'accès à l'emploi constitue l'un des éléments essentiels à l'intégration des personnes.

Beaucoup s'adressent à l'ASTI lorsqu'ils cherchent un moyen d'accéder à l'emploi. Les demandes concernent la déclaration de situation, l'élaboration d'éléments en vue d'un CV et LM, d'orientation ou de recherche de formation...

Dans ce domaine, nous réalisons le premier niveau de conseil et d'accompagnement dans la réalisation et l'autonomisation et nous orientons également en complément vers les structures de la ville afin d'optimiser la prise en charge dans leur recherche d'emploi.

Type de demande



Les relais et contacts sollicités sont France Travail, Trait d'Union, la Maison de l'emploi, la Mission locale et les services sociaux.

Afin d'améliorer notre aide et d'apporter un soutien plus spécifique à nos bénéficiaires, l'ASTI Médiation a rencontré une conseillère de l'ADIE en charge des Parcours Tremplin. Il s'agit d'une association mettant en place un dispositif d'État permettant d'aider les personnes souhaitant créer leur entreprise.

A la suite de cet entretien, il a été établi un **partenariat entre l'ADIE et l'ASTI afin que nous puissions mettre en relation nos bénéficiaires souhaitant créer leur entreprise avec une conseillère de l'ADIE directement.**



L'ADIE propose des accompagnements individualisés pour mieux répondre aux attentes des créateurs d'entreprise et porteurs de projet. Ils aident les entrepreneurs à gagner en autonomie et à développer leurs compétences techniques et relationnelles.

Projet Tremplin vise à accompagner les créateurs d'entreprise et les porteurs de projet dans les 4 phases du développement de son activité entrepreneuriale : diagnostic, gestion financière, développement commercial, immatriculation et post-immatriculation.

Une permanence existe tous les mercredis dans les locaux de Seine Ouest Entreprise à Issy les Moulinaux.

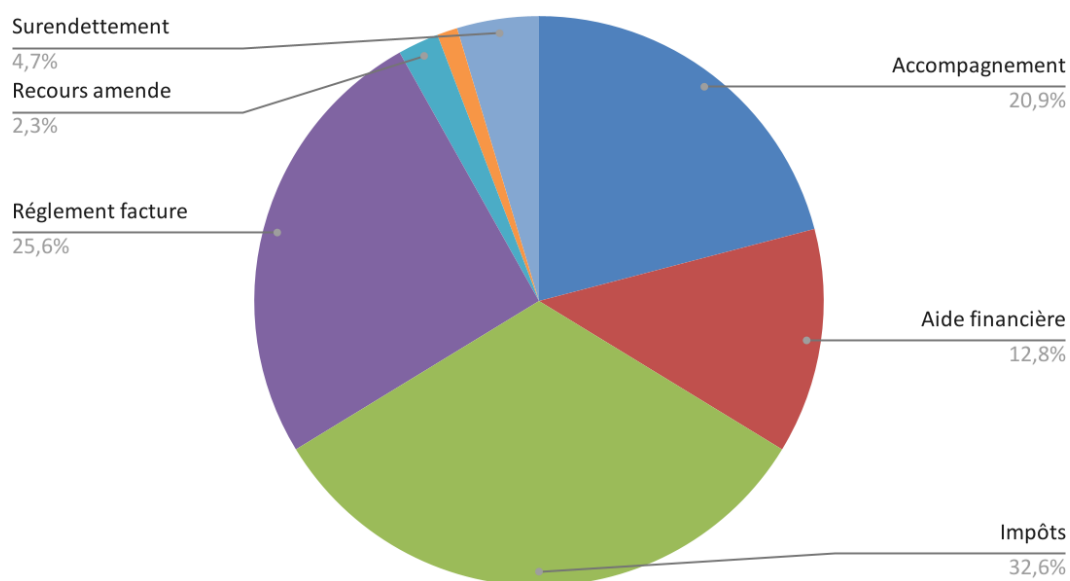
Refugee Food Paris, a sollicité l'ASTI afin de mettre en place un partenariat qui propose également des actions de formation aux usagers.



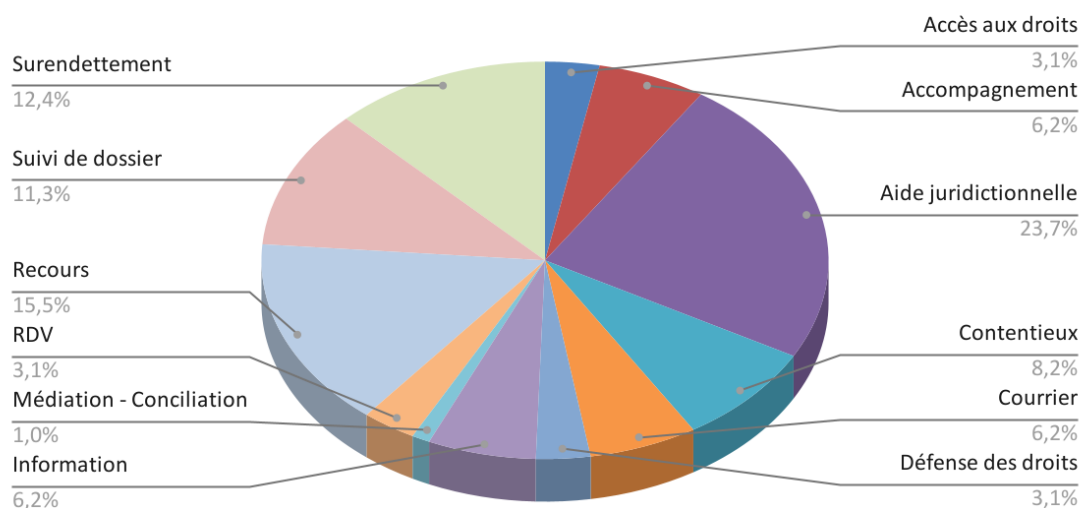
Finances & Justice (économie familiale)

En prévention des situations de difficulté financière que peuvent rencontrer certains de nos bénéficiaires, nous proposons de sensibiliser ces derniers aux différentes aides qui sont disponibles (Fonds Solidarité Logement, CAF...) et les réflexes à avoir, tels que la réorientation vers les CESF (Conseillère en Economie Sociale et Familiale). Ces 2 domaines sont étroitement liés aux dépenses du foyer, à la gestion des ressources.

Finances



Justice



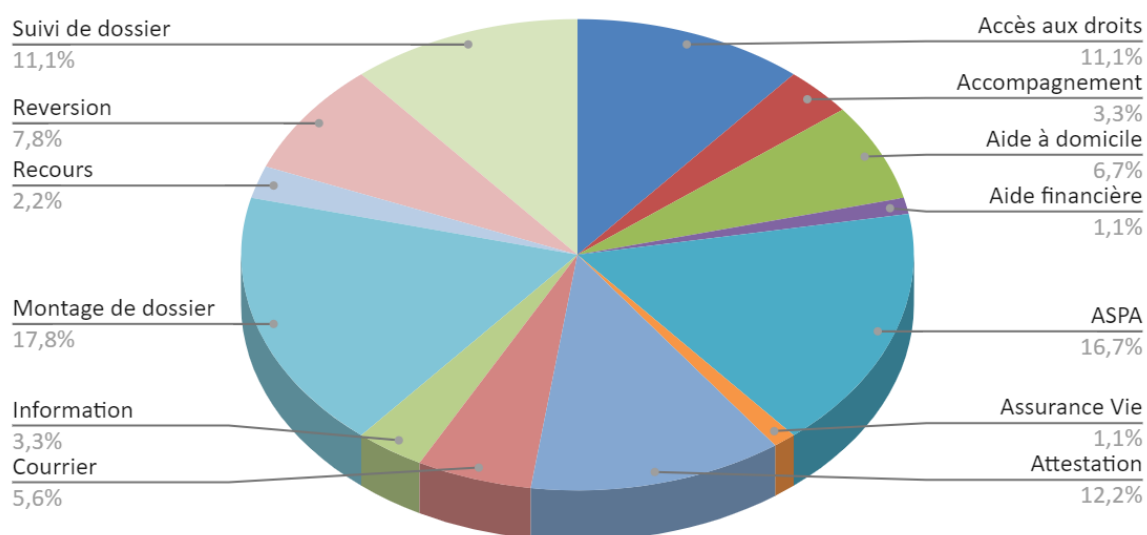
Il est important de souligner que cette activité étroitement liée à la conjoncture économique et aux difficultés des familles face à l'inflation et à l'augmentation du coût de la vie.

Un total de 182 entretiens liés aux domaines de la finance et de la justice. Plusieurs familles, en difficulté financière, ont été confrontées à des dettes de loyers, menant jusqu'à la mise en demeure. La Médiation intervient auprès des bailleurs, également avec les Services Sociaux afin d'apporter une tentative de conciliation et d'éviter l'expulsion.

Les demandes sur ce secteur vont de la demande de déclaration annuelle de ressources, à l'accompagnement pour une demande d'aide juridictionnelle, à la constitution d'un dossier de surendettement. Ces chiffres sont en forte hausse par rapport aux années précédentes.

La retraite

Les bénéficiaires peuvent aussi être accompagnés dans leurs démarches pour accéder à la retraite. Un examen des droits est d'abord effectué.



Cela mène à la constitution d'un dossier pouvant mener à la demande d'aides telles que l'ASPA (Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées), concernant les retraités ayant de faibles ressources ou le SASPA (Service de l'Allocation de solidarité aux Personnes Âgées) pour les personnes ne relevant pas du système de retraite français.

B. Médiation sociale

Au regard des difficultés spécifiques que rencontrent nos publics, le plus souvent en raison de leurs parcours migratoires et de leurs grandes fragilités, les démarches administratives doivent faire l'objet

d'accompagnements complémentaires (écoute personnalisée, orientation vers d'autres partenaires, aide d'urgence...)

La réorientation - Aide d'urgence

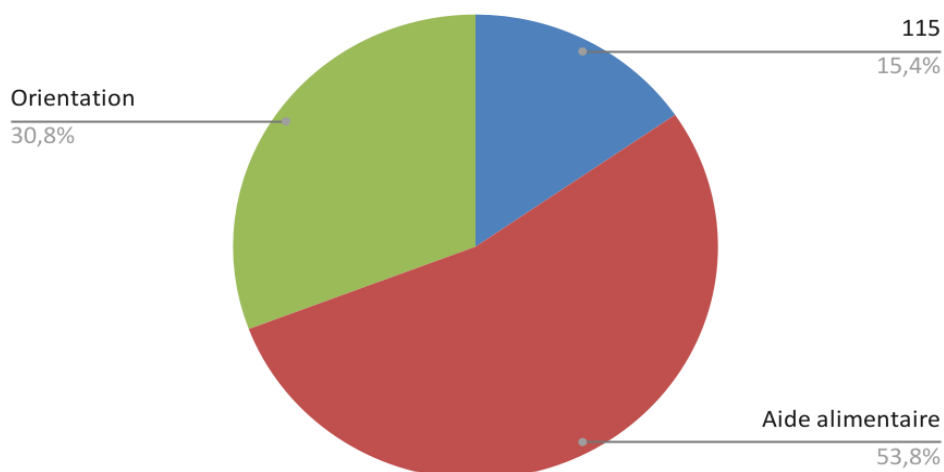
Certaines personnes qui sont accueillies se trouvent dans des situations de très grande précarité nécessitant une aide immédiate (alimentation, vêtements, produits d'entretien et d'hygiène...).

Afin d'apporter une aide effective et une réponse efficiente, l'ASTI relaye aux nombreuses structures partenariales compétentes en fonction de l'aide d'urgence dont il est question. Le plus souvent, il s'agit du Secours Populaire ou les Restos du Cœur pour les urgences alimentaires, le Café 115 pour toutes demandes liées à l'hébergement d'urgence, et "prendre une pause", un café.

La Médiation a réalisé 26 entretiens pour 17 personnes. Ces personnes sollicitent des aides alimentaires et vestimentaires que nous avons orientés auprès des associations caritatives, Café 115.

Pour ce faire, nous rédigeons des attestations avec un état de situation expliquant le besoin de la personne.

Aide d'urgence



L'écoute personnalisée (aide psychologique)

"Une écoute attentive permet souvent, au cours de l'entretien "administratif" de déceler des difficultés personnelles, des situations difficiles, des souffrances liées au différent parcours de vie de notre public (isolement, addiction, harcèlement, dépression...)"

Une prise en charge globale de la personne se fait avec et en relation avec les partenaires sur le territoire (médical, associatif ou institutionnels).

Cette année 2023-2024, l'équipe Médiation a ouvert un nouveau volet afin de proposer une écoute personnalisée animée par Fantig, stagiaire en psychologie et Anne, bénévole psychologue de formation.

→ Voir Annexe 5 - Bilan Écoute personnelle

Les actions de formation

Accompagnement à la citoyenneté après l'exil proposée par la Ligue de l'Enseignement

Les objectifs de cette formation destinée aux primo-arrivants, demandeurs d'asile ou réfugiés, candidats à la naturalisation, nouveaux naturalisés, sont :

- Mieux connaître l'histoire, la culture et les valeurs de la société française
- Mieux se repérer dans les institutions et comprendre le fonctionnement de l'Etat français
- Se sentir plus à l'aise, et prendre sa place d'habitant et de citoyen à part entière

Un premier atelier avait été prévu du 20 au 24 mars 2023. Lors de cet atelier, 14 inscrits et 4 personnes de l'ASTI devaient y participer. Cependant, le stage a dû être interrompu dès le premier jour pour des raisons médicales de la chargée de projet intervenante.

Ces formations ont finalement été reconduites, malheureusement en d'autres dispositions organisationnelles. En effet la Ligue de l'Enseignement a mis en place une facturation pour cette formation contrairement aux accords que nous avons eu la période précédente.

La formation s'est étalée du 8 au 12 janvier 2024, par séquences de 3 heures chaque matin. Les bénéficiaires sont également apprenants des cours de français à l'ASTI en niveau intermédiaire ou avancé. Des intervenants de l'ASTI, bénévoles, services civiques et salariés ont également été invités à participer.

Cette participation des intervenants permet la projection de la mise en place d'une formation Citoyenneté et Laïcité, adaptée par nos soins à nos publics.

Afin d'assurer une mise en place complète de ce projet, deux salariées ont été formées spécifiquement à la laïcité et l'une d'entre elles en prévention de la radicalisation.

Accès aux droits de la famille et du travail proposé par le CIDFF

Cet atelier s'est tenu le vendredi 29 mars de 14h à 16h, animé par une juriste du centre CIDFF de Clamart. 17 stagiaires étaient inscrits à cette formation à laquelle ont également participé une bénévole de la médiation ainsi que Brigitte Vinatier, responsable des cours de français.

Après une présentation des missions du CIDFF, un rappel sur l'importance des lois pour le respect des droits, le contenu de la formation a porté sur l'accès aux droits dans les domaines suivants :

- Famille : âge de la majorité, mariage, divorce, droits respectifs des époux
- Obligation des locataires et des bailleurs
- Travail : établissement et rupture du contrat de travail, obligations des salariés et des employeurs pour les congés de maladie, maternité...

Cette formation était accessible et a donné lieu à de nombreux échanges. Elle pourrait se dérouler en plusieurs modules compte tenu de l'intérêt porté à ces questions par les stagiaires présents. La présence de stagiaires hommes, peu nombreux, pourrait être davantage encouragée, les services du CIDFF et les thèmes présentés dans la formation ne se limitant pas aux droits des femmes.

Recherche d'emploi proposée par le CIDFF

Cet atelier, animé par une conseillère en insertion professionnelle du CIDFF, s'est tenu le 21 mai 2024 dans les locaux de l'ASTI, de 14h à 16h. Il y a 12 stagiaires inscrits.

Le contenu de la formation a porté sur 3 points :

- Préparer sa candidature : comment faire un CV, quelles informations y faire figurer.
- Postuler : par le biais des réseaux de connaissances, des agences spécialisées, par l'envoi de candidatures spontanées, en se présentant physiquement.
- Se préparer à l'entretien : quel est le déroulé d'un entretien, quelles questions poser ...

Des exercices de simulation en binôme ont également été proposés aux stagiaires.



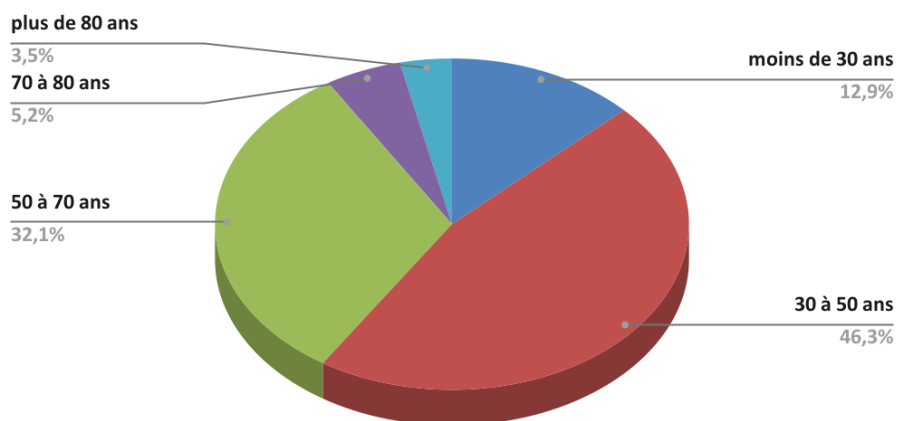
Annexe 1 - Entretiens et rendez-vous : les Chiffres

La grande majorité des personnes accompagnées sont issues de l'immigration de l'Afrique du Nord 36,7 %

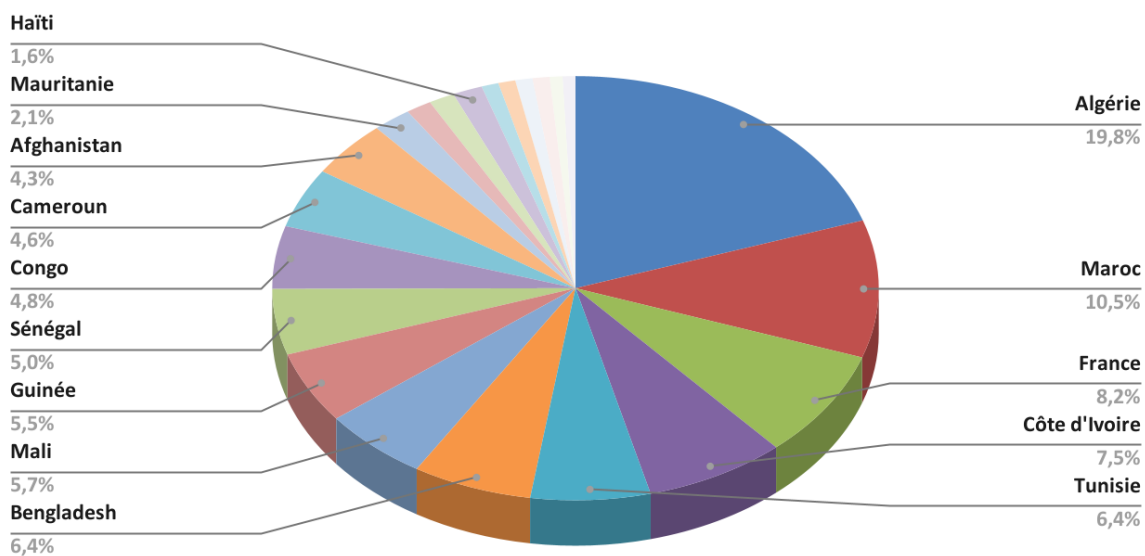
Le nombre de personnes accueillies est approximativement égal entre les hommes (301) et les femmes (308), et ont entre 30 et 50 ans (environ 47% des personnes accompagnées).

Ces personnes habitent majoritairement à Issy les Moulineaux ou les communes attenantes GPSO.

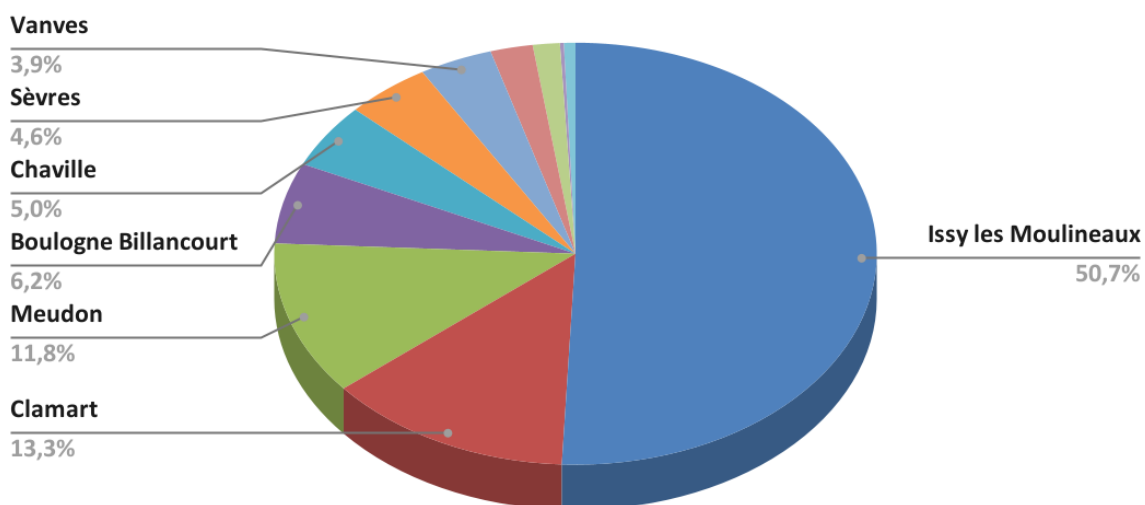
Répartition par âge



Nationalité des demandeurs



Résidence des demandeurs

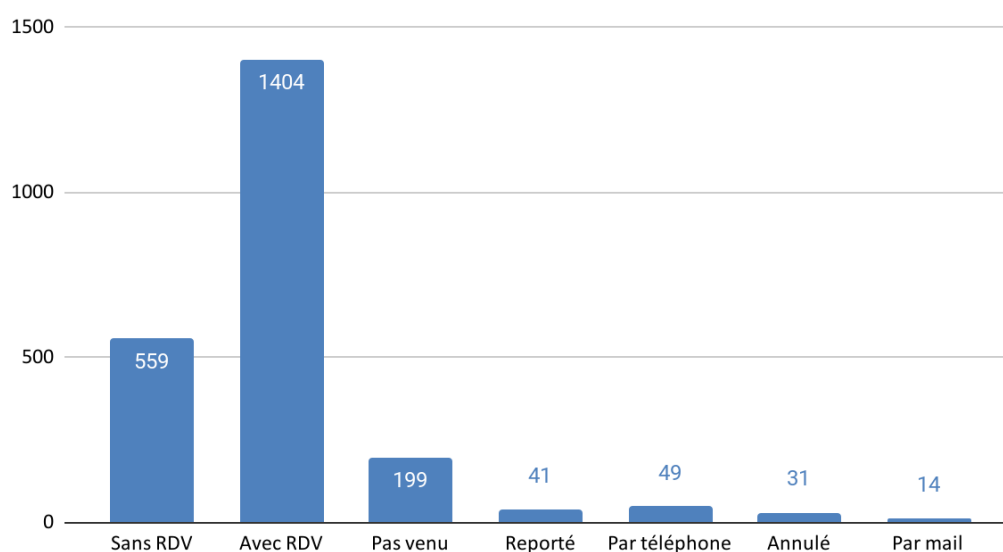


Les entretiens et prises de rendez-vous

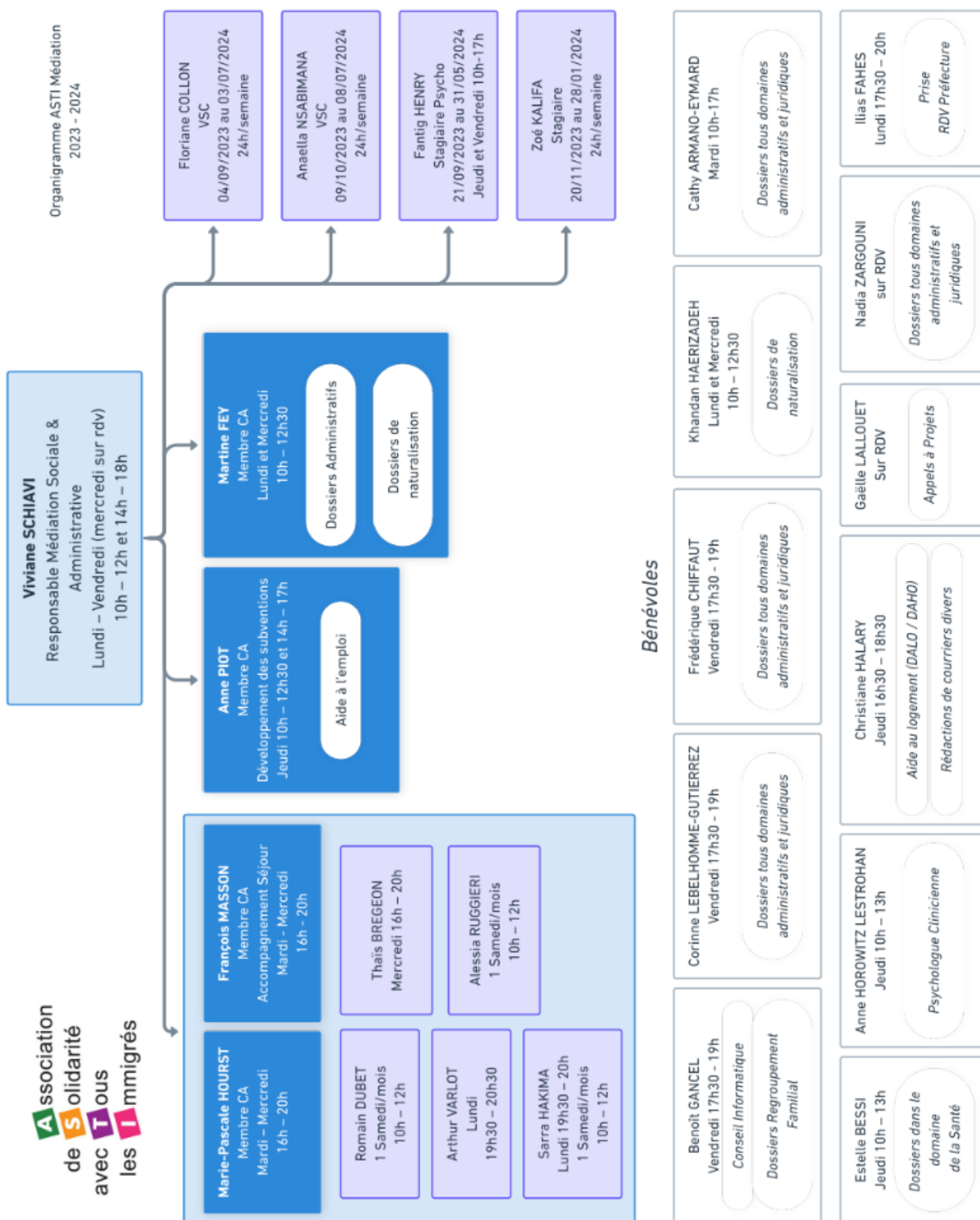
A ce jour, l'organisation de la médiation oscille entre des prises en charge avec et sans rendez-vous. Le secteur doit fonctionner davantage en favorisant les rendez-vous et en privilégiant la mise en place de créneaux disponibles pour les RDV urgents. Ainsi la surcharge sera évitée et les urgences seront toujours traitées. Le respect des heures de rendez-vous permet de faciliter le travail des intervenants, de respecter les usagers et de fluidifier la charge en rendant plus autonome les usagers.

Le premier accueil garanti, doit permettre de filtrer et de mieux travailler le maillage des entretiens et de leur urgence présumée.

Type d'entretien



Annexe 2 - Organigramme



Annexe 3 - Focus Droit des Étrangers

Bilan de la Permanence administrative droit des étrangers

En 2023, la permanence administrative du droit des étrangers a ouvert au 11 septembre 2023 et fermé au 18 juin 2024.

Cette permanence permet aux usagers d'être accueillis, conseillés et pris en charge dans l'ensemble de leurs démarches administratives spécifiques au droit des étrangers.

Les demandes varient et nécessitent l'intervention de l'ASTI dès la première demande de titre séjour et jusqu'à la naturalisation.

La pluralité des offres et leurs diverses organisations de traitement permettent en cette fin de période 2023/2024 de réaliser un état des lieux partiel des actions menées.

Cette période est marquée par des difficultés conjoncturelles qui contraignent fortement nos activités et empêchent nos accompagnements.

A titre d'exemple, et sans compter les dysfonctionnements digitaux réguliers, il nous est très difficile d'accompagner nos usagers à la prise de rendez-vous en préfecture.

Des créneaux restreints, limités et changeants imposent de revoir l'organisation des accompagnements très régulièrement.

Aussi, et toujours en raison de dysfonctionnements indépendants de notre volonté, les intervenants de l'ASTI ont été mobilisés pour la rédaction de courriers adressés aux préfectures et ont aussi dû réaliser des recours devant le juge administratif.

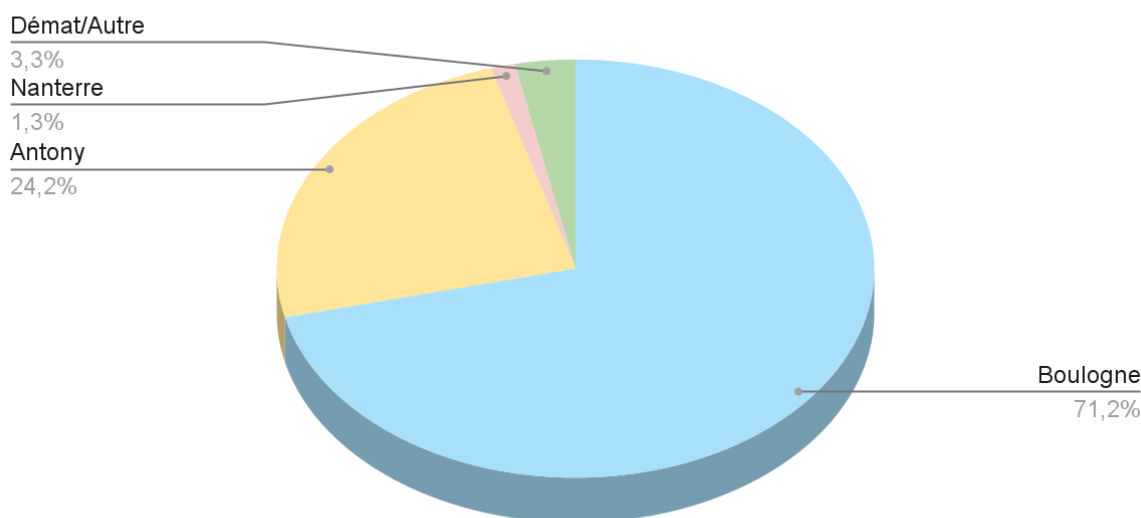
Afin de mieux comprendre l'organisation de cette permanence et pour identifier au mieux nos interventions et nos axes de progression, le présent rapport est rédigé en 3 parties qui couvrent l'ensemble des volets liés aux droits des étrangers.

- **ENTRETIENS - DÉMARCHES SIMPLES**

Sur la période, 154 RDV ont été enregistrés pour 122 usagers, soit une moyenne de 1,26 RDV par personne. Le plus souvent lorsque l'utilisateur bénéficie de plusieurs RDV, il s'agit d'un RDV de suivi.

3 Préfectures sont concernées par les démarches que nous entreprenons. Dans la grande majorité des cas, ils sont établis à la préfecture de Boulogne.

Répartition des préfectures ou sites de rattachement.



Les rendez-vous concernent 3 grandes typologies de démarches. Un grand nombre d'entre elles n'ont pas été saisies (une soixantaine) .

Les situations saisies indiquent que 67,4% concernent des demandes de RESIDENT, 27,4% concernent les demandes FAMILIALES et 5.3% les demandes PROFESSIONNELLES.

Seules 5 premières demandes ont été enregistrées, dont deux auraient abouti. 85 démarches concernent des renouvellements de titres.

Cette période, les sites nécessaires à la prise de rendez-vous obligatoires ont modifié les plages disponibles et les modalités de prise de rendez-vous sans délai ni précision, ce qui a très fortement impacté le travail des intervenants, qui ont redoublé d'efforts pour poursuivre leurs interventions et continuer à apporter leur aide aux usagers.

- **ENTRETIENS - CONSEILS - DÉMARCHES COMPLEXES - LITIGES**

En plus des démarches simples et/ou classiques réalisées par de multiples intervenants bénévoles et en service civique, une permanence dédiée aux conseils et démarches complexes et/ou litigieuses est organisée par 6 bénévoles, dont 4 membres du CA.

Au regard des éléments adressés par leurs soins, nous pouvons préciser les informations suivantes :

Pour la période du 11 septembre au 27 juin 2024, voici les informations relevées :

- 217 usagers du 11 septembre 2023 au 27 juin 2024
- 493 demandes d'entretien
- 366 entretiens réalisés (dont 179 premiers rendez-vous)
- 1/4 des R.D.V. n'ont pas été honorés

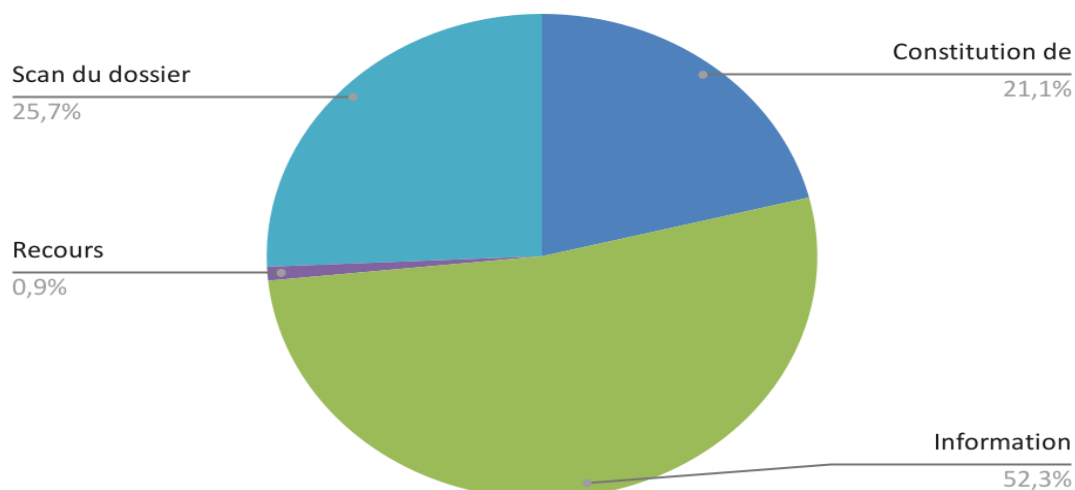
Dans le cadre de cette permanence, de nombreuses démarches peuvent être réalisées, y compris des démarches dématérialisées. Les accompagnants s'affairent à aider au mieux les usagers, y compris en favorisant l'autonomisation. Ils sont invités à réaliser eux-mêmes toutes ou parties des démarches.

- **ENTRETIENS - NATURALISATION**

Les démarches liées à la naturalisation, chronophages, lourdes et complexes nécessitent l'intervention de personnes qui maîtrisent les usages et les codes informatiques.

Durant cette période, 106 entretiens ont été réalisés (constitution de dossiers, recours...) pour 65 usagers.

Naturalisation



La difficulté réside dans la complétude du dossier avec toutes les pièces demandées et leurs transmissions par voie dématérialisée à la Préfecture. Dans ce contexte, une grande partie des demandeurs abandonnent la démarche en cours de constitution du dossier.

L'aboutissement d'une demande varie entre 2 et 3 ans. Il est donc fréquent que les demandeurs ayant été au bout de leurs démarches, ne reviennent pas toujours pour nous informer des décisions obtenues.

PISTES D'AMÉLIORATIONS POUR LA PÉRIODE À VENIR

Au regard de la présente rédaction, il semble nécessaire de centraliser davantage les actions qui concernent spécifiquement le droit des étrangers.

En effet, les multiples saisies dans différentes bases ne permettent pas d'étudier les données correctement ni d'offrir les suivis

Il conviendra de centraliser les données sur une seule et unique base de données afin de permettre un meilleur suivi des situations de nos usagers.

Le recrutement d'une ressource administrative en soutien serait nécessaire entre autres pour envisager de pouvoir appeler les usagers quelques jours avant le rendez-vous, et de réguler en fonction des annulations et des urgences.

Annexe 4 - Ateliers numériques

Contexte

L'ASTI reçoit dans ses locaux à Issy-les-Moulineaux une population étrangère de toutes nationalités et de tout âge, d'origine sociale qui va du demandeur d'asile totalement démuné au conjoint de cadre étranger travaillant dans une grande entreprise. Une partie d'entre eux vient apprendre le français depuis l'apprenant grand débutant jusqu'à ceux qui préparent des examens du DELF (Diplôme d'Etudes en Langue Française).

D'autres viennent pour se faire accompagner lors de leurs démarches administratives pour constituer des dossiers, du courrier le plus simple à la compréhension d'une lettre de l'administration, jusqu'à l'élaboration de dossiers DALO (Droit Au Logement Opposable). L'initiation informatique s'adresse à tous ceux qui ont besoin d'utiliser Internet pour effectuer leurs démarches administratives, qu'ils soient équipés d'ordinateurs et non. L'ASTI met des ordinateurs à leur disposition en libre-service.

Objectifs

De nombreuses personnes n'ont jamais eu accès à un ordinateur ou n'ont pas appris à le manipuler. L'objectif des cours est qu'ils sachent rapidement :

- Allumer et éteindre un ordinateur
- Savoir utiliser le clavier et la souris
- Effectuer des recherches d'informations sur internet
- Pour ceux qui n'ont pas d'adresse internet, créer leur propre adresse
- Envoyer et recevoir des messages, avec ou sans pièces jointes
- Naviguer sur des sites grand public
- Connaître les dangers d'internet et les règles de sécurité des données personnelles
- Mettre en page un document, entre autres un CV ;

Description

Les cours d'informatique se déroulent dans une salle avec cinq ordinateurs :

- Tous les lundis (hors vacances scolaires) de 10h30 à 12h
- Tous les mardis (hors vacances scolaires) de 19h à 20h30.

Deux sessions sont organisées chaque année d'une durée chacune de quatre mois.

La capacité de chaque session est de cinq apprenants. La capacité de formation sur un an est donc de vingt apprenants.

Bénéficiaires

Les cours s'adressent à des débutants en informatique ayant acquis un niveau de français au minimum intermédiaire (savoir lire et écrire).

Moyens matériel et humain

Trois bénévoles
Une stagiaire
Cinq ordinateurs disponibles pour la formation
Un vidéoprojecteur

Annexe 5 - Bilan Écoute Personnalisée

Cette année 2023-2024, l'équipe Médiation a souhaité mettre en place un service d'écoute personnalisé.

En effet, grâce à l'accueil d'une psychologue certifiée bénévole et d'une stagiaire en psychologie, nous avons pu étudier la pertinence de la mise en place d'un projet d'écoute personnalisé.

Ainsi dès le mois de septembre 2023 et jusqu'au mois de juin 2024, ce binôme a travaillé à l'étude du terrain afin d'envisager la mise en place d'une cellule d'écoute complémentaire à destination des bénéficiaires dont les situations sont considérées comme très complexes par les équipes de l'ASTI.

Un premier élan a permis la proposition de rendez-vous dès le mois d'octobre 2023 tous les jeudis matin. Les rendez-vous étaient le plus souvent proposés à l'usager à l'issue d'un entretien administratif et/ou social au sein du secteur médiation.

Sur la période, 17 entretiens ont été proposés. Seulement 8 ont été réalisés.

Ces rendez-vous non honorés peuvent s'expliquer par différents moyens.

Le fléchage vers l'action d'écoute est une action complexe qui ne peut se contenter d'une proposition seule réalisée par le secteur médiation.

La très grande fragilité de nos publics ainsi que les difficultés liées à la compréhension de la langue sont autant d'obstacles qui doivent être pris en compte pour faciliter l'orientation et donc la prise en charge éventuelle des usagers.

Les éléments comptabilisés cette période ne nous permettent pas de garantir la pertinence du suivi de la mise en place d'un tel projet.

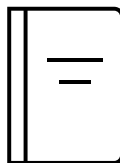
Celui-ci sera donc poursuivi dès la rentrée prochaine, avec l'arrivée programmée de deux stagiaires en psychologies qui interviendront aux côtés de l'intervenante bénévole.

Nous envisageons d'améliorer l'orientation par la mise en place d'affichages ainsi que la réalisation d'un projet partenarial qui permettra à terme d'aller plus loin dans les accompagnements proposés.

En effet, au regard des profils et des difficultés étudiées cette année, il sera nécessaire d'envisager des partenariats permettant des orientations vers des centres de prise en charge hospitalières et/ou psychiatriques.



ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS INTEGRATION



IV. Rapport du secteur Enseignement du Français et Intégration

1.CONTEXTE	Page 76
2.OBJECTIFS	Page 76
3.MOYENS	Page 76
4.ACTIONS	Page 76
4.1 Approche pédagogique	Page 76
4.2 Créneaux des cours	Page 77
4.3 Formations proposées	Page 78
4.4 Activités de soutien	Page 78
4.5 Accueil exceptionnel petite enfance	Page 79
4.6 Accès à la culture	Page 79
4.7 Projet numérique	Page 79
5.DONNÉES CHIFFRÉES	Page 79
5.1 Effectifs apprenants	Page 79
5.2 Répartition par âge	Page 80
5.3 Répartition par cours	Page 81
5.4 Répartition par continent et par pays	Page 81
5.4.1 Par continent	Page 81
5.4.2 Par pays	Page 81
5.5 Ancienneté d'arrivée en France	Page 83
5.6 Scolarisation	Page 84
6.PERSPECTIVES 2024 - 2025	Page 84

1 CONTEXTE

Les personnes immigrées qui suivent les cours de français et d'alphabétisation viennent à l'ASTI pour apprendre le français mais aussi pour acquérir une autonomie au quotidien. Aussi inscrivons-nous de nouveaux arrivants tout au long de l'année.

La priorité est donnée aux primo-arrivants ne parlant pas français. Grâce à de nouveaux bénévoles, nous avons pu ouvrir un cours supplémentaire de Débutant 1 en janvier.

Nous accueillons des exilés de toutes nationalités, de tous âges et de tous milieux sociaux et nous avons à cœur de leur proposer des parcours adaptés à leurs niveaux de langue. Nous nous efforçons de leur proposer aussi une ouverture à la société française et d'organiser de véritables échanges culturels.

2 OBJECTIFS

- Permettre le développement des compétences à l'orale et à l'écrit en français, selon les niveaux d'apprentissage.
- Faciliter l'accès à l'autonomie d'apprentissage.
- Permettre aux apprenants non scolarisés dans leur pays d'origine d'acquérir les bases de la lecture et de l'écriture.
- Répondre aux besoins d'insertion sociale des habitants immigrés dans la vie quotidienne.
- Permettre de connaître le fonctionnement des espaces socioculturels et de les utiliser en toute autonomie.
- Permettre d'avoir une meilleure connaissance des lois, des codes sociaux et des services publics.
- Permettre d'acquérir les bases de l'utilisation d'un ordinateur. (Atelier Informatique)
- Préparation à l'examen DELF (Diplôme d'Études en Langue Française).

3 MOYENS

Le pôle Apprentissage du français à l'ASTI est assuré par :

- 43 formateurs bénévoles,
- un groupe de coordination bénévole,
- un salarié à l'accueil et à l'administration.

Les locaux sont mis à disposition par la Mairie d'Issy-les-Moulineaux. L'ASTI dispose en propre de la salle d'accueil, des bureaux et de 3 salles de cours et nous partageons certaines salles pour les cours avec d'autres associations du réseau ALIM.

Plusieurs organismes de la ville nous proposent leur aide via des actions sur place ou en nous accueillant pour des visites d'information : ateliers à thème organisés par des associations spécialisées, visites de la médiathèque ou autres lieux de la vie urbaine.

4 ACTIONS

4-1 Approche pédagogique

L'équipe pédagogique assurant les cours est constituée de formateurs bénévoles.

L'approche se veut active, communicative et implique la participation de chaque apprenant.

Ces cours s'appellent cours de FLI, Français Langue d'Intégration (non de FLE).

L'une des méthodes utilisées est celle des ASL (ateliers de savoirs sociolinguistiques). Cette méthode s'appuie sur l'acquisition de compétences sociales. L'acquisition des compétences écrites et orales se fait au travers de documents liés à la vie quotidienne, permettant ainsi une ouverture sociale et une évolution linguistique, et aussi grâce à différentes sorties.

Différents thèmes sont abordés également en matière de citoyenneté, de valeurs républicaines, d'accès aux droits et dans le domaine culturel. On a également proposé aux apprenants 3 formations spécifiques.

Des moyens audio et vidéo sont utilisés en cours, essentiellement portables, lecteurs CD et vidéoprojecteurs.

Différents supports pédagogiques sont à la disposition des bénévoles : des manuels à la pointe de la recherche, renouvelés régulièrement.

Des formations de différentes structures : Tous Bénévoles envoie sa lettre mensuelle du programme *AlphaB* qui propose de nombreuses formations à Paris, le CAVILAM, propose des formations en ligne sous forme de MOOC, enfin l'ASTI est adhérente du réseau Alpha.

De plus des stages en présentiel, pris en charge par l'ASTI et animés par l'Île-aux-langues, le centre de formation devenu notre partenaire, se déroulent dans les locaux.

En outre, des réunions par niveau d'enseignement sont organisées régulièrement par le référent de chaque niveau, pour un accompagnement pédagogique, pour faire le point sur le déroulement des cours et ainsi ajuster les objectifs définis tout au long de l'année. Ces réunions permettent aussi d'effectuer des changements de groupes en cours d'année, pour être au plus près de l'évolution du niveau des apprenants.

Stages pour les formateurs, animés par l'Île-aux-langues :

- 1) Formateurs des niveaux scolarisés, samedi 18 novembre 2023 : connaître son public, identifier les objectifs, construire un programme. 12 formateurs sur 24.
- 2) Formateurs Grand Débutant et Lecture Écriture, le samedi 13 janvier 2024 : mêmes objectifs. 9 formateurs sur 11.

Formations pour les apprenants :

- 1) Formation à la citoyenneté. 3 heures par jour pendant 5 jours, mars 2024. Ligue de l'enseignement.
- 2) Atelier : droits des femmes. Vendredi 29 mars 2024. CIDFF.
- 3) Atelier : emploi des femmes (réservé aux femmes). Mardi 21 mai 2024. CIDFF.

4-2 Créneaux des cours

Le matin et l'après-midi, le public est constitué en majorité de femmes, scolarisées ou non dans leur pays d'origine. Leurs conditions de vie sont très diverses. Plusieurs de ces femmes sont confrontées à de nombreuses difficultés (logement, ressources, chômage, conflits familiaux...).

Le soir, nous accueillons davantage des personnes occupant un emploi.

Les cours ont lieu :

- Le matin, tous les jours, de 10 h à 11 h 30. 17 cours
- L'après-midi, tous les jours, de 13 h 45 à 15 h 45. 15 cours + 2 cours particuliers assurés par une formatrice. Une apprenante en apprentissage de la lecture et une autre débutante en français.
- Le soir, tous les jours, de 19 h à 20 h 30. 15 cours,

soit 47 cours au total.

4-3 Cours proposés

- Les niveaux de cours s'adressant à un public scolarisé dans le pays d'origine sont : Débutant 1, Débutant 2, Intermédiaire, Avancé. Les cours ont lieu 2 fois par semaine.

Débutant 1 : public scolarisé dans son pays et qui ne communique pas du tout à l'oral.

Débutant 2 : public qui peut communiquer de façon simple.

Intermédiaire : public qui exprime son opinion. Début d'autonomie.

Avancé : public qui a une compréhension courante et une capacité à converser.

- Les cours intitulés Grand Débutant et Lecture-Écriture sont destinés à un public pas du tout ou très peu scolarisé dans le pays d'origine, ne lisant ou n'écrivant pas ou peu et parlant français à des niveaux divers.

Grand Débutant : public qui ne parle pas le français, ne sait ni le lire ni l'écrire. Ne connaît pas l'alphabet latin.

Lecture-Écriture 1 – débutant : public qui ne maîtrise pas la lecture et l'écriture. Niveau de français A1 minimum à l'oral. En situation d'analphabétisme.

▀ **Lecture-Écriture 2 – avancé** : public qui peut lire et comprendre un texte de vocabulaire courant. Niveau de français bon A1-A2 à l'oral. Niveaux de progression et d'acquisition différents.

▀ **Lecture-Écriture 3 – confirmé** : public qui en fin d'année doit lire et écrire couramment. *Ce cours n'est pas assuré cette année, faute de formateur.*

Pour s'adapter aux niveaux de français très différents d'un apprenant à l'autre, la pratique de l'oral est constamment associée à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

4-4 Activités de soutien

- **Ateliers de soutien à la progression (un cours par semaine) :**

▀ **Phonétique** : Apprentissage de la prosodie, des sons, de leur prononciation et de leur graphie. Bon niveau d'oral requis ! *2 ateliers par semaine, l'un à l'ASTI, l'autre en ligne (même formatrice).*

▀ **Conversation** : une véritable occasion d'échanges à bâtons rompus et de débats pour des personnes de niveau intermédiaire et avancé. Différentes pratiques, dont des activités théâtrales. *Un atelier l'après-midi et un le soir.*

▀ **Informatique** : une première approche pour en acquérir le vocabulaire et les rudiments pour pouvoir ensuite progresser seul. Atelier pour des personnes parlant et écrivant assez bien le français. *2 ateliers différents le lundi matin et le mardi soir.*

▀ **Préparation aux examens du DELF (Diplôme d'Études en Langue Française) :**

les apprenants qui le souhaitent peuvent suivre des cours de préparation au DELF, en plus de leurs cours de français. Le DELF est délivré par le ministère de l'Éducation nationale, valable à vie, et valide

les compétences en français des candidats à différents niveaux de maîtrise. Il est pris en compte dans les structures officielles pour l'emploi, la carte de 10 ans (DELF A2) ou la naturalisation (DELF B1).. L'ASTI assure la préparation à l'examen par un cours hebdomadaire, A1 et A2 d'une part, B1 d'autre part, qui propose aux apprenants un entraînement aux épreuves, des examens blancs, ainsi qu'un accompagnement pour ce qui concerne les inscriptions et le déroulement de l'examen final, qui a lieu dans un centre officiel. L'ASTI prend en charge tout ou partie des frais d'inscription selon la situation des candidats.

DELF B1 : 11 apprenants au cours du matin et 8 au cours du soir. 3 présentés, 2 refusés.

DELF A2 : cours : 11 apprenants au cours du matin et 7 au cours du soir. 7 présentés

4-5 Accueil exceptionnel Petite Enfance

Grâce à une équipe de bénévoles, un accueil petite enfance (pour des enfants de 6 mois à 3 ans) peut se faire dans une salle à côté des cours, les mardis, jeudis et vendredis après-midi. Cela permet aux mères qui n'ont pas accès aux crèches et garderies de venir au cours, l'esprit libre. C'est aussi pour les petits l'occasion de se séparer de leur maman et de rencontrer d'autres enfants.

4-6 Accès à la culture

En plus des ateliers dits « supports de cours », des visites gratuites et adaptées sont organisées dans plusieurs musées. Pour profiter du dispositif « champ social », et en plus des conférenciers et autre personnel qualifié mis à disposition de l'ASTI, un groupe de bénévoles est formé par les musées afin de conduire les visites en toute autonomie.

Ces visites constituent une approche adaptée de la culture française. Elles permettent en outre de continuer l'apprentissage du français dans un cadre de vie quotidienne (transports en commun, infos sites).

Ces sorties rencontrent un grand succès, les apprenants sont de plus en plus demandeurs de ces événements conviviaux qui favorisent les échanges et les découvertes.

4-7 Projet numérique

Très impliquée dans les nouvelles technologies, la ville d'Issy-les-Moulineaux propose des services numériques innovants à ses habitants dans un souci de praticité, d'accessibilité, d'utilité et de convivialité. Cette démarche s'inscrit dans une stratégie nationale visant à faire entrer l'école dans l'ère du numérique.

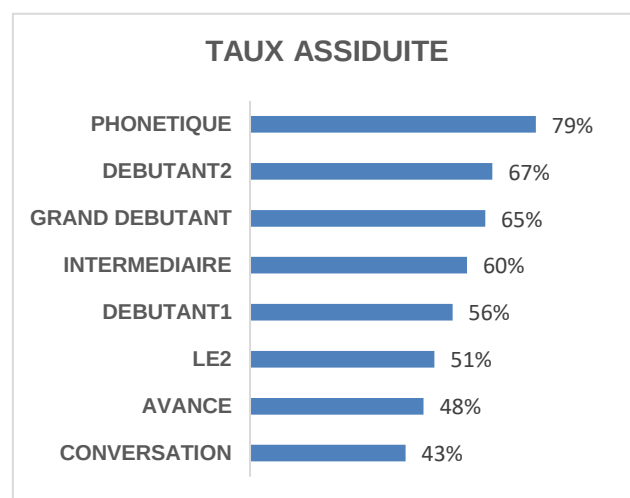
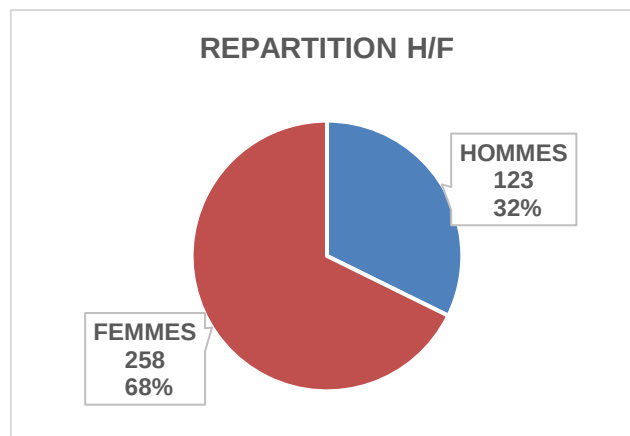
À la suite d'une proposition de la Ville, l'ASTI s'est inscrite dans ce projet. L'objectif est d'utiliser des tablettes numériques en tant qu'outil d'apprentissage du français, pour un public issu de l'immigration. Ce projet a été mis en place à la rentrée 2018-2019 et est maintenant utilisé dans certains cours de Grand Débutant et Lecture-Écriture 1. Cela permet un accès à un outil numérique et constitue une activité à la fois ludique et efficace, différente des activités traditionnelles. Le bilan est très positif au vu de la satisfaction des intéressés.

5 DONNÉES CHIFFRÉES

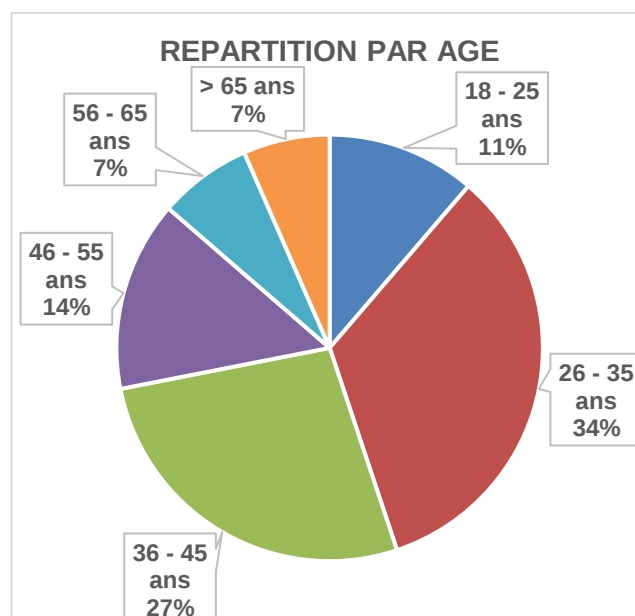
5-1 Effectifs apprenants

- Inscrits :381
- 61 bénéficiaires ont progressé d'un niveau.

Le taux d'assiduité aux cours s'élève à environ 60% avec des écarts selon les niveaux allant de 79% en phonétique à 43% en conversation.



5-2 Répartition par âge



5-3 Répartition par cours

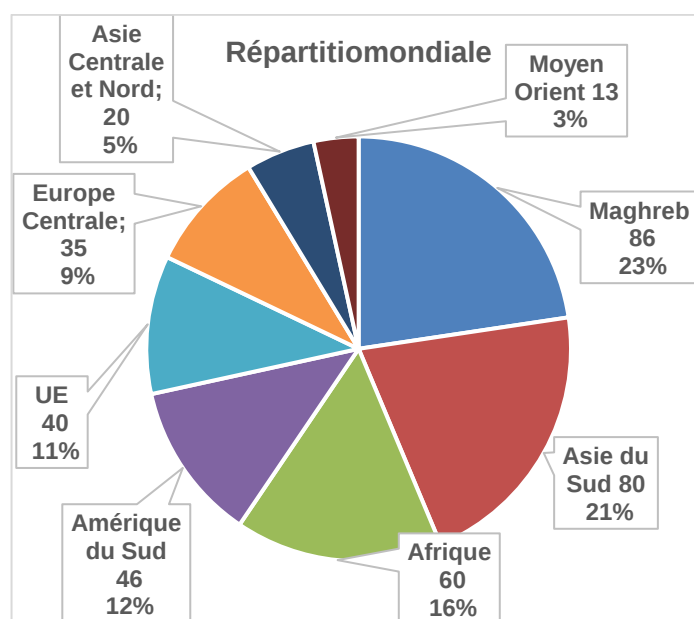
Le nombre de cours par semaine s'élève à 47 cours.

- Matin : 17
- Après-midi : 15
- Soir : 15

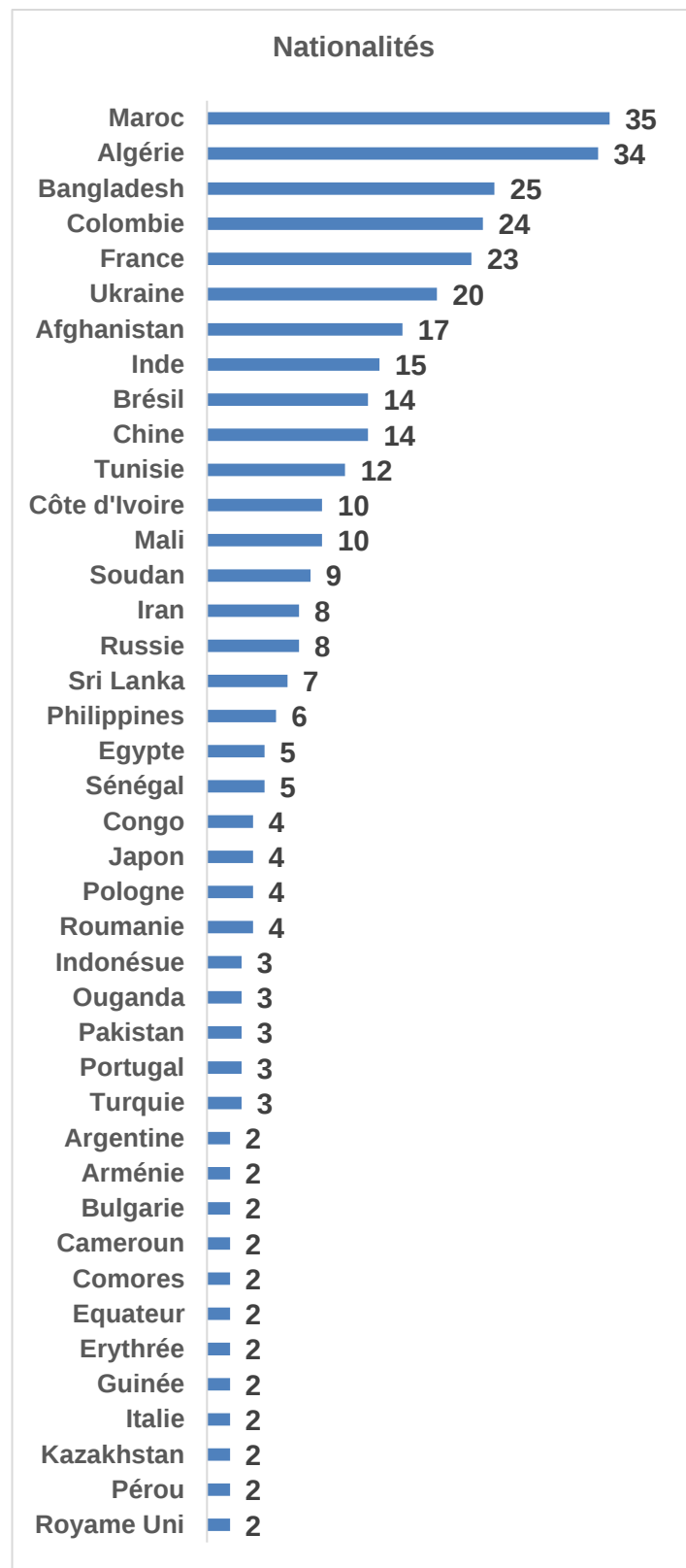
78 apprenants ont signé un Contrat d'Intégration Républicaine (CIR).
50 apprenants sont demandeurs d'asile et 57 sont inscrits à Pôle Emploi.
165 exercent une activité professionnelle.

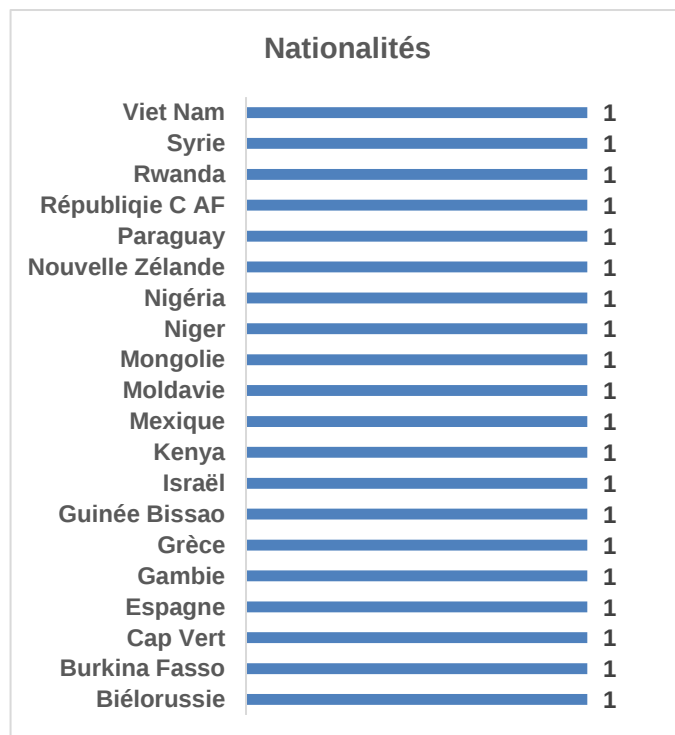
5-4 Répartition par continent et par pays

5-4-1 Par continent

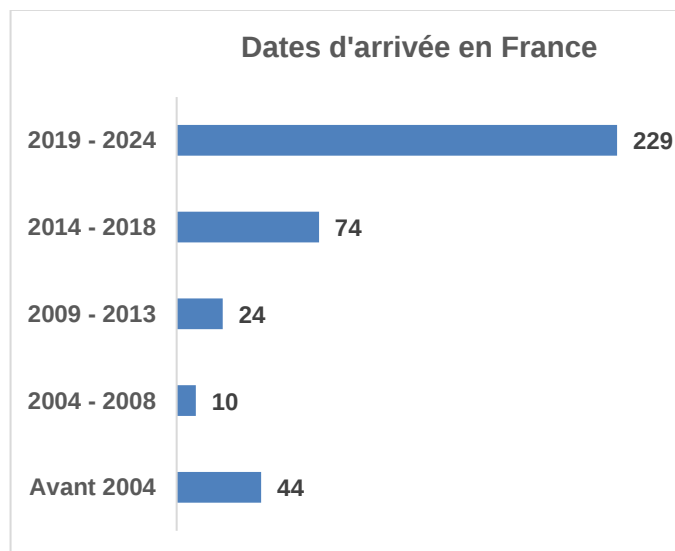


5-4-2 Par pays

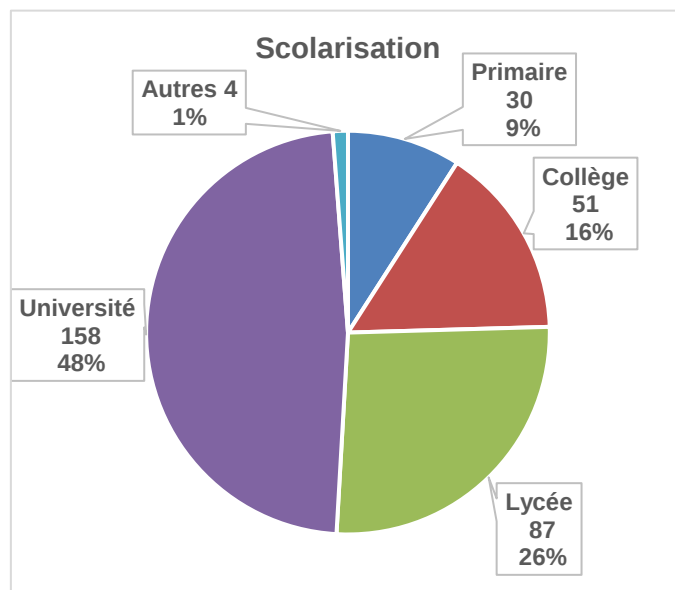




5-5 Ancienneté d'arrivée en France



5-6 Scolarisation



6- PERSPECTIVES 2024-2025

L'ASTI se place plus que jamais comme un acteur important dans l'accueil du public étranger, dans un contexte d'activité croissante due à des demandes de plus en plus variées, à l'instar des situations des personnes accueillies.

Afin d'améliorer la qualité de l'accueil et de l'accompagnement, nous nous fixons les objectifs suivants.

- Adapter nos activités aux besoins du public.
- Accueillir les primo-arrivants tout au long de l'année. Poursuivre l'amélioration des tests de niveau auxquels sont soumis les nouveaux venus lors des inscriptions dans la recherche de la meilleure homogénéité possible des groupes d'apprenants.
- Développer et mieux structurer les apprentissages facilitant l'insertion dans le monde du travail.
- Faciliter l'accès aux différents organismes de la vie courante.
- Encourager les apprenants à passer l'examen du DELF (A1, A2, B1, B2).
- Transmettre les valeurs de la République, les règles du « vivre ensemble ».
- Faire découvrir les codes culturels.
- Restructurer l'équipe de coordination du français que plusieurs membres quittent en juin 2024, pour améliorer l'efficacité et la présence.



SORTIES CULTURELLES



V. Sorties Culturelles

Repositionner l'accès à la culture comme un droit impératif et en faciliter l'accès.

Pour prévenir par l'art et la culture les discriminations dès la petite enfance, l'ASTI met en place de nombreuses initiatives d'accès aux arts et à la culture.

En plus des actions culturelles mises à disposition des familles, l'ASTI propose à ses adultes apprenants et adultes isolés de nombreuses sorties.

Ces sorties sont préparées, encadrées et accompagnées par des bénévoles. Elles sont régulières et proposées tout au long de la période.

(Présentation des contenus de Marina, Ghislaine et Michèle)

Musée Rodin à Paris Jeudi 12 octobre 2023



Les journées estivales ont laissé place à l'automne, des trombes d'eau nous poussent à l'intérieur du métro Mairie d'Issy...

C'est parti pour cette première sortie culturelle de la saison 2023-24, au musée d'Auguste RODIN à Paris, installé dans l'Hôtel Biron, hôtel particulier du 18^{ème} siècle !



Audray, la conférencière a su s'adapter et captiver le groupe, se montrant très généreuse en explication.

Visite à compléter par le musée à Meudon, à sa dernière demeure, la Villa des Brillants...

Bibliothèque Forney

17 novembre 2023



Le 17 novembre 2023, avec un groupe de l'ASTI fort enthousiaste, nous avons apprécié l'exposition **<Incontournables mode, d'un vestiaire à l'autre>**, en partenariat avec L'École Duperré Paris.

Guidée par une conférencière, le parcours de découverte présente ses collections, au travers, de livres, de catalogues commerciaux, dessins de mode, affiches et périodiques.



Par ses questions-réponses, la conférencière rend cette petite exposition captivante.

L'histoire de la chemise blanche, de la marinière, du jean, de la robe noire, du trench, du tee-shirt, du smoking, et de la basket nous est contée en parallèle des créations surprenantes des étudiants de l'école Duperré.

Les apprenantes sont enthousiasmées !

Palais Galliera
13 décembre 2023



Le bus 72 depuis la Porte de St Cloud nous conduit jusqu'à l'arrêt Palais de Tokyo ; un parcours touristique qui longe la Seine, et fait apparaître la statue de la Liberté, la Tour Eiffel, la passerelle Debilly qui mène au musée du quai Branly...Pas de chance ! La pluie se met à tomber au moment où nous descendons du bus, les apprenants s'empressent de prendre quelques photos...

D'un pas rapide, nous passons entre le Palais de Tokyo et le Musée d'Art Moderne, traversons l'avenue du Président Wilson, face au jardin du Palais Galliera, c'est là que le groupe est au complet ; nous sommes 14 pour 15 personnes autorisées dont 2 enfants de niveau CM2 qui animeront de façon sympathique cette visite.

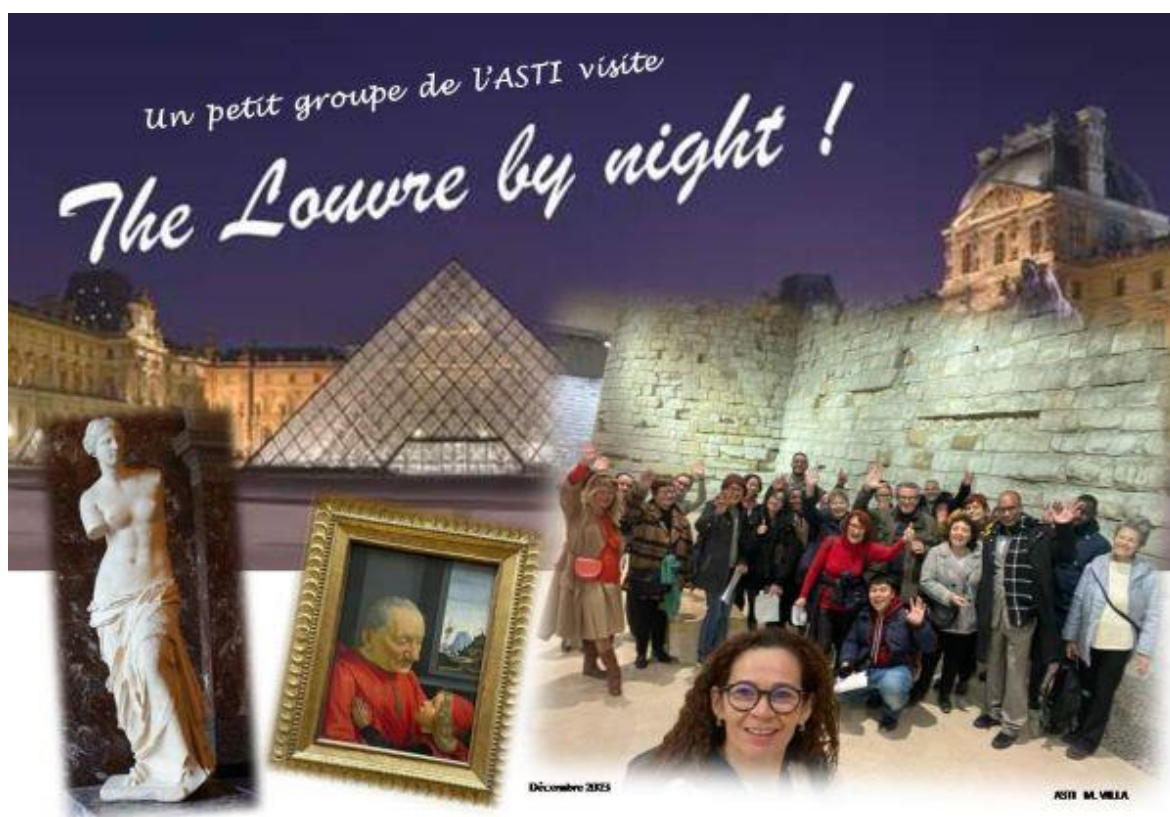


Tous, mais plus activement les enfants répondront à mes questions tout en suivant le support que je leur ai remis ; « **De la Mode en mouvement** » qui retrace la mode du 18^{ème} siècle à nos jours se faisant l'écho des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, en créant un dialogue entre le vêtement du quotidien et celui conçu au fil des époques pour l'activité physique et sportive.



L'Exposition sur la collection du couturier **Azzedine ALAÏA** est hélas vite parcourue pour ceux qui désirent rentrer à l'ASTI accompagnés, les autres y resteront pour apprécier ces œuvres d'art de la Haute couture. Un après-midi fort sympathique !

Louvre – nocturne
8 décembre 2023



Nous commençons par la célèbre statuaire antique, la Vénus de Milo, 1ère statue grecque du Louvre, puis la galerie Apollon du Roi Soleil avec les bijoux de la couronne.



Nous retrouvons ensuite la Renaissance italienne avec Leonardo da Vinci et le plus grand tableau du Louvre, école de Venise « les noces de Cana » de Véronèse :

Une visite nocturne de 2h30 très appréciée par les 22 participants de l'ASTI.

Musée de l'homme

12 janvier 2024



Un groupe d'apprenants de l'ASTI était invité au Musée de l'Homme au Trocadéro.

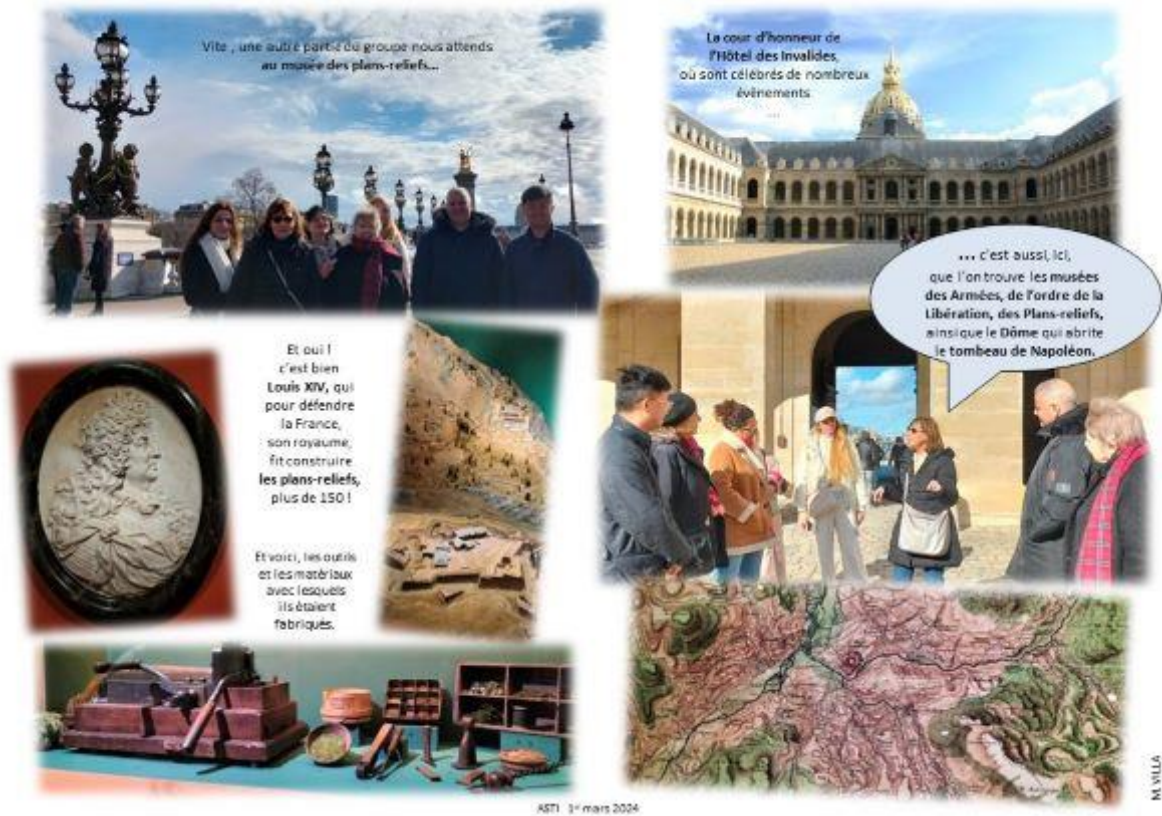
Par cette froide journée, après avoir admiré la tour Eiffel, le groupe a pu découvrir et échanger devant les vitrines de ce beau musée.



Les participants ont apprécié la richesse et l'intérêt de ce lieu exceptionnel.

Plans et Reliefs

1^{er} mars 2024



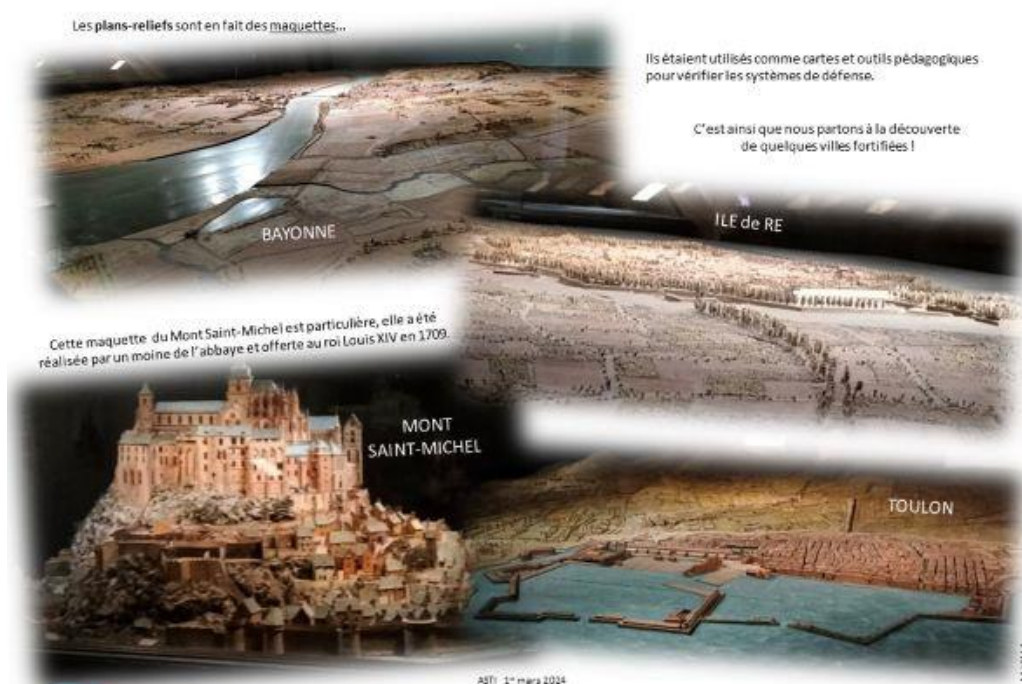
ASTI 3^{er} mars 2024

Ce 1^{er} mars, quinze apprenants de l'ASTI, accompagnés de Marina et Ghislaine, ont pu profiter d'une sortie au **Musée Plans et Reliefs** à Paris.

Peu connu, ce musée est pourtant riche en enseignements : géographie, histoire, anecdotes... d'autant que nous avons la chance d'être guidés par une conférencière captivante.



Installé dans les combles de l'**Hôtel des Invalides**, le musée Plans et Reliefs présente les maquettes conçues au XVI^e siècle. En effet, les ingénieurs militaires présentaient ainsi au roi Louis XIV les fortifications et forteresses du territoire. C'était un moyen prestigieux de présenter les défenses du pays et de les organiser.



L'hôtel des Invalides regroupant d'autres musées : Armée (depuis la préhistoire), Ordre de la Libération et Dôme des Invalides (**tombeau de Napoléon 1er**), les apprenants ont pu parcourir ensuite selon leurs envies les lieux.

Musée Quai Branly

24 avril 2024



C'est parti pour un voyage hors du temps...

Chez les Mayas ? les Aztèques ? NON, NON... les **MEXICAS** !

L'histoire de cette ancienne cité, nous est conté par Adrien, un conférencier qui s'applique à nous dévoiler les mystères de la culture mexica, la rendant accessible et compréhensible à tous les apprenants de l'ASTI.



Cet empire qui s'est achevé à l'arrivée des conquistadors espagnols en 1519, avait un grand pouvoir politique et économique, aux pensées religieuses complexes, comme en témoigne le parcours à travers plus de 500 pièces exposées dans un décor et une mise en scène surprenante.